

VILLE DE

BULLE

Grand - Rue 7 | Case postale | CH-1630 Bulle

Tél. 026 919 18 00 | Fax 026 919 18 09

www.bulle.ch | secretariat@bulle.ch

Rapport de gestion 2019 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

Par essence, le mot d'introduction d'un rapport de gestion, c'est en premier lieu l'occasion de prendre le temps de s'arrêter un instant afin de jeter un regard sur l'année écoulée. Dans le cas d'une collectivité publique comme la Ville de Bulle, c'est d'abord commencer par évoquer le développement et la concrétisation de projets portés par la commune – et ils sont nombreux, en atteste la liste énoncée en page 45 de la présente publication. Autant de projets qui contribuent à une évolution harmonieuse de notre ville et à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. Erigés en *modus operandi*, ces deux objectifs guident en permanence les réflexions et les décisions du Conseil communal.

Mais à l'heure de rédiger ces quelques lignes, le contexte est particulier... et c'est un euphémisme. Au sortir de l'hiver, une épidémie qui deviendra pandémie au nom barbare de Covid-19 est venue sournoisement et de plein fouet frapper la vie quotidienne de tous, citoyens d'ici et du monde. Et combien de temps encore durera cette crise sans précédent depuis des décennies, entraînant avec elle son lot de conséquences douloureuses, voire dramatiques ?

Nul ne peut le prédire, pas même les épidémiologistes. Demeure toutefois cette certitude, qui prévaut pour l'ensemble des acteurs de notre société : digérer les conséquences sociales et économiques du nouveau coronavirus prendra du temps et impactera encore de longs mois – des années ? – le moteur de nos actions, tant individuelles que collectives.

Dans ce cadre, et dans les limites de leurs possibilités et de leurs prérogatives, il appartiendra aussi aux Autorités bulloises d'accompagner au mieux la sortie progressive de la crise, tout en continuant de forger le présent et de préparer le futur de notre commune. Délicat et de taille, ce

défi devra bien sûr être relevé à l'aune de la capacité financière publique. A n'en pas douter, celle-ci subira elle aussi les effets post-pandémie et en sortira quelque peu amoindrie, conséquence de la diminution attendue des futures recettes fiscales.

En attendant de pouvoir mesurer l'impact de la crise du coronavirus sur les finances communales, auquel s'ajouteront les premiers effets de la réforme fiscale des entreprises, il convient de se réjouir du dernier exercice comptable. En 2019, à l'image des années précédentes, l'Exécutif a parfaitement maîtrisé les dépenses, dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. Cette saine gestion du portefeuille communal a également été renforcée par des recettes fiscales, entre autres conjoncturelles, supérieures aux prévisions. Regardé à travers le prisme des perspectives financières à court terme moins encourageantes évoquées plus haut, le solide bénéfice de l'exercice écoulé n'en apparaît que plus appréciable.

L'année 2020 – la dernière de la présente législature – sera sans nul doute autant si ce n'est plus intense que les précédentes pour le Conseil communal. Les défis à relever, les obstacles à surmonter et les solutions innovantes à trouver seront d'envergure. Mais c'est avec grand enthousiasme que les membres de l'Exécutif continueront de s'engager sans compter pour le bien commun. Avec, toujours, la volonté de se montrer à la hauteur de la mission passionnante que la population bulloise leur a confiée.

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2019 DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2019

8 | 16

Population	page 8
Naturalisations	page 9
Chômage	page 10
Personnel communal	page 11
Votations	page 15
Aperçu de la construction	page 16

1

Rapport sur les comptes 2019

18 | 40

Résultat	page 18
Administration	page 23
Cadastre, foires et marchés, domaine public, divers	page 24
Service des curatelles	page 24
Service du feu	page 24
Protection de la population	page 25
Enseignement et formation	page 25
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 26
Culture, sports et loisirs	page 26
Santé	page 27
Affaires sociales	page 28
Transports et communications	page 29
Approvisionnement en eau	page 30
Epuration des eaux	page 30
Gestion des déchets	page 30
Cimetières et chapelles mortuaires	page 30
Aménagement du territoire	page 31
Forêts	page 31
Tourisme	page 32
Impôts	page 33
Finances	page 36
Immeubles du patrimoine financier	page 36
Autres postes	page 37
Compte des investissements	page 39
Bilan	page 39

2

Activités des Conseils général et communal

42 | 45

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	page 42
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	page 45

3

Transactions immobilières

47

Vente de terrains	page 47
-------------------	---------

4

Service de la jeunesse

49 | 51

Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 49
Secteur hors murs	page 50
Secteur « Bulle pro »	page 50
Événements et projets	page 50

5

Service des seniors

53

6

Service de l'intégration

55 | 57

7

Service de la culture

59 | 60

8

Service des sports

62 | 63

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2019 DE LA VILLE DE BULLE

9

Foyers communaux 65 | 71

Comité de direction	page 65
Objectifs 2019	page 65
Tarif 2019	page 65
Détail des journées et taux d'occupation	page 66
Animations	page 66
Personnel	page 67
Comptes d'exploitation	page 68
Projets et perspectives	page 71

10

Service des curatelles 73 | 78

Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Introduction	page 73
Composition du service au 31.12.2019	page 73
Exercice comptable 2019	page 74
Statistiques des dossiers de protection	page 75
Commentaires	page 76
Perspectives 2020	page 77
Inspections	page 78
Divers	page 78

11

Service des eaux 80 | 81

Introduction	page 80
Travaux	page 80
Liaison Vaucens - Dally	page 80
Station de pompage de Bellevue :	
mise en service	page 81
Consommation	page 81

12

Musée gruérien et Bibliothèque publique 83 | 91

Points forts 2019	page 83
Accueil du public	page 83
Activités de la bibliothèque	page 83
Activités du musée	page 86
Personnel de la bibliothèque	
et du musée	page 89
Infrastructures	page 89
Communication et promotion	page 90
La Commission du musée	page 90
et de la bibliothèque	
Partenaires	page 90
Remerciements	page 91

Population	page 8
Naturalisations	page 9
Chômage	page 10
Personnel communal	page 11
Votations	page 15
Aperçu de la construction	page 16

FOCUS 2019

Population

1. Population au 31 décembre 2019

Etablis

Suisses établis	14'085	
Permis B	3'149	
Permis C	6'328	
Livrets F (<i>asile - admis provisoirement</i>)	194	
Permis L (<i>courte durée</i>)	194	
En attente d'autorisation	14	
Population dite légale	23'964	+ 461 (23'503 au 31.12.2018)

Séjours

Suisses en séjour	201	
Permis B en séjour	7	
Permis C en séjour	13	
Permis L en séjour	0	
Fonctionnaire international	0	
En attente d'autorisation	0	
Population totale	24'185	+ 446 (23'739 au 31.12.2018)

La population étrangère (9'899 personnes) représente 40,93 % de la population totale.
Nationalités représentées: 122.

Principales communautés étrangères:

1 Portugal	4'268
2 France	1'314
3 Kosovo	778
4 Italie	507
5 Espagne	428

En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

Livrets N (<i>requérants d'asile</i>)	42
Permis G (<i>frontaliers</i>)	111

2. Naissances et décès

Il y a eu 247 naissances et 174 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyenne et doyen

Au 31 décembre 2019, la doyenne est M^{me} Jeanne Demierre, née le 20 mai 1919 et le doyen est M. Raymond Chollet, né le 18 juin 1922. Au 31 décembre 2019, la population bulloise comprenait 179 personnes de 90 ans et plus, dont 134 femmes.

En 2020, 38 personnes fêteront leur 90^e anniversaire, 3 personnes auront 100 ans.

FOCUS 2019

Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 3 membres de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 1 membre libre.

Etat au 31 décembre 2019:

- M^{me} Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- M^{me} Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- M. Jérôme Tornare, conseiller communal
- M. Laurent Monney, conseiller général
- M^{me} Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. Théodore Savary, conseiller général
- M. Christian Waeber, membre libre

La Commission des naturalisations s'est réunie à 16 reprises pour l'examen de 61 demandes de naturalisation ordinaire. Après audition des personnes, la commission a proposé la suspension de 9 demandes pour lesquelles les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances générales du pays et des institutions politiques. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 87 personnes, dont 31 mineurs, et l'a refusé à 2 personnes. Un recours a été déposé auprès de la Préfecture de la Gruyère.

Evolution de 2012 à 2019

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2012	7	27
2013	8	30
2014	10	36
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64
2018	14	47
2019	16	61

Le cours de préparation aux auditions avec la Commission communale des naturalisations a eu lieu à 6 reprises et a attiré 67 participants. Ce cours de deux heures, gratuit et facultatif, existe depuis 2018 et est dispensé par la secrétaire de la commission.

FOCUS 2019

Chômage

Au 1^{er} mars 2020, 746 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (791 au 1^{er} mars 2019), ce qui représente, par rapport à la population active de 10'243, un taux de 7,28 %. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 4,57 % (4,89 % en 2019).

FOCUS 2019

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2019

Administration (secrétariat, contrôle de l'habitant, archives, communication, agence AVS, intégration, naturalisations, RH, caisse de pensions)	12 plein temps 13 temps partiel 1 apprentie
Finances	6 plein temps 2 temps partiel 1 apprentie
Technique	8 plein temps 3 temps partiel
Urbanisme	8 plein temps 6 temps partiel 1 apprentie
Section bâtiments et infrastructures	9 plein temps 23 auxiliaires 1 apprentie
Section voirie	17 plein temps 1 temps partiel
Section espaces verts	13 plein temps 2 temps partiel 3 apprentis
Section forêts	4 plein temps 1 temps partiel 2 apprentis
Service du feu	3 plein temps
Contrôle denrées alimentaires	4 auxiliaires
Poids public	3 auxiliaires
Service de la jeunesse	2 plein temps 4 temps partiel 16 auxiliaires 1 apprentie 4 stagiaires
Police locale	8 plein temps 3 temps partiel

Service des écoles

• administration scolaire	1 plein temps 5 temps partiel 1 auxiliaire
• professeurs de sport	2 plein temps 3 temps partiel
• sports facultatifs	17 auxiliaires
• infirmerie	1 temps partiel
• surveillance des devoirs	29 auxiliaires
• patrouilles scolaires	18 auxiliaires
• accueil extrascolaire	3 temps partiel 40 auxiliaires
• matériel et informatique	16 auxiliaires

Musée gruérien et Bibliothèque publique

3 plein temps 15 temps partiel 18 auxiliaires 1 apprentie
--

Service des curatelles
(pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)

4 plein temps 11 temps partiel 2 auxiliaires 1 stagiaire

Total EPT personnel de statut communal	173 unités	soit 144,79 EPT
Total EPT personnel de statut de droit privé	192 unités	soit 43,80 EPT
Total EPT apprentis	11 unités	soit 11 EPT
Total	376 unités*	

Hommes	126 unités*
Femmes	250 unités*

**Non inclus:*

<i>Pompiers volontaires</i>	119 unités
<i>Membres de commissions et Conseil général</i>	240 unités
<i>Petits jobs d'été: piscine, conciergerie, voirie et jardins</i>	90 unités

Nombre total de certificats de salaire établis:

1'071
(y inclus les entrées/sorties en cours d'année)

2. Mutations intervenues durant l'année 2019

ARRIVÉES

Administration	Raoul Girard, secrétaire général Valentine Schouwey, collaboratrice en communication Noémie Cotting, assistante archiviste Brigitte Liard, cheffe du Service des ressources humaines Rachel Amdemichael, assistante ressources humaines Maude Buchs, apprentie employée de commerce
Finances	Robert Verschuur, adjoint du chef de département
Technique/Urbanisme	Anne Grandin, adjointe du chef du Département technique Daniela Pires, collaboratrice administrative supérieure Véronique Turin, collaboratrice administrative Sophie Beaud, collaboratrice administrative Gabrielle Mathez, collaboratrice administrative
Section voirie	Philippe Gachet, ouvrier spécialisé
Section espaces verts	Delphine Waeber, horticultrice-paysagiste Kevin Uldry, horticulteur-paysagiste Laurianne Prin, apprentie horticultrice
Section forêts	Richard Seydoux, forestier-bûcheron Michaël Repond, apprenti forestier-bûcheron
Service du feu	Georges Etienne, collaborateur technico-administratif
Service de la jeunesse	Eloïse Jan, animatrice socioculturelle Jessica Gremaud, collaboratrice administrative Marvin Ngudiavita, apprenti assistant socio-éducatif
Police locale	Sylviane Gendre, collaboratrice administrative Annaëlle Oberson, agente de surveillance
Musée gruérien et Bibliothèque	Florian Odin, bibliothécaire spécialisé
Service des curatelles	Natyra Hyseni, assistante sociale-curatrice Caroline Dupré, assistante sociale-curatrice

DÉPARTS

Administration	Karoll Picarra, cheffe du Service des ressources humaines Roxane Frossard, assistante RH
Technique/Urbanisme	Frédérique Delacombaz, collaboratrice administrative Esthel Panchaud, collaboratrice administrative Véronique Chenaux, collaboratrice administrative supérieure
Section espaces verts	Vincent Frossard, horticulteur-paysagiste
Service de la jeunesse	Fanny Magnin, animatrice socioculturelle
Service des écoles	Jennifer Colliard, maîtresse d'éducation physique
Musée gruérien et Bibliothèque	Florian Odin, bibliothécaire spécialisé
Service des curatelles	Fabienne Dénervaud, collaboratrice socio-administrative

DÉPARTS À LA RETRAITE

Administration	Jean-Marc Morand, secrétaire général
Section voirie	Jean-Paul Dey, ouvrier spécialisé
Section espaces verts	Olivier Kolly, responsable de l'établissement horticole
Service du feu	Gérald Bueschi, collaborateur technico-administratif-fourrier
Police locale	Marie-Jeanne Chenaux, agente de surveillance Françoise Risse, collaboratrice administrative
Service des curatelles	Roger Niquille, assistant social-curateur

FINS D'APPRENTISSAGE

Finances	Dylan Wohlfender, apprenti employé de commerce
Section espaces verts	Ophélie Déforel, apprentie hortultrice
Section forêts	Guillaume Berchier, apprenti forestier-bûcheron
Service de la jeunesse	Fatemeh Dabiri, apprentie assistante socio-éducative

FOCUS 2019

Votations

Les citoyens ont été convoqués trois fois pour des votations en 2019 :

Le 10 février 2019, 3'202 votants sur 11'435 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 28 %, se sont prononcés en votation fédérale sur l'objet suivant :

**Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti »
(initiative contre le mitage)**

1'374 OUI 1'779 NON

Le 19 mai 2019, 4'777 votants sur 11'472 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 41,6 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

**Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS
(RFFA)**

3'450 OUI 1'759 NON

**Mise en œuvre d'une modification de la directive de l'UE sur les armes (développement de
l'acquis de Schengen)**

3'150 OUI 1'515 NON

Le 19 mai 2019, 4'347 votants sur 15'819 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 31,94 %, se sont prononcés en votation communale sur l'objet suivant :

**Décision du Conseil général du 8 octobre 2018 de fixer à cinq au total le nombre de conseil-
lers communaux dès la législature 2021 – 2026**

1'906 OUI 3'021 NON

Le 30 juin 2019, 3'518 votants sur 11'510 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 30,56 %, se sont prononcés en votation cantonale sur les objets suivants :

Loi sur l'exercice du commerce

1'426 OUI 2'042 NON

Loi sur la mise en œuvre de la réforme fiscale

1'855 OUI 1'199 NON

**Décret relatif aux contributions financières transitoires de l'Etat en faveur des communes
et des paroisses**

2'133 OUI 848 NON

FOCUS 2019

Aperçu de la construction

Police des constructions

Durant l'année 2019, la Section Police des constructions a traité 236 dossiers de construction. Parmi ces dossiers, ont notamment été dénombrés :

- 112 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 97 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 27 procédures de demandes préalables ;
- 25 demandes d'autorisation pour la pose de panneaux réclames temporaires ;
- 27 demandes d'autorisation de teintes.

Les dossiers de demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire sont répartis selon les types d'objets suivants :

- 32 dossiers concernent des maisons individuelles isolées ou mitoyennes ;
- 21 dossiers concernent des immeubles locatifs ou en PPE ;
- 24 dossiers concernent des bâtiments administratifs, commerciaux, industriels, des hôtels et restaurants, foyers, etc. ;
- 4 dossiers concernent des fabriques, usines et ateliers ;
- 3 dossiers concernent des écoles, des bâtiments à but culturel ou liés à l'éducation ;
- 13 dossiers concernent des projets d'installations d'eau, de chauffage à distance (CAD), de multiservices, de communication, d'installations d'ordures ménagères, de routes, de places et d'installations de communication.

Les tâches de la Section Police des constructions sont aussi nombreuses que variées. En sus du traitement des demandes susmentionnées, la Section Police des constructions veille également :

- à la délivrance des permis d'occuper (sans visite) ;
- à transmettre les préavis techniques pour les modifications des patentes (101 préavis) ;
- à transmettre les préavis pour les locaux affectés à l'exercice de la prostitution ;
- à transmettre les préavis pour les empiètements sur le domaine public ;
- à la salubrité des logements et locaux ;
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des logements et bâtiments (RegBL) ;
- au suivi administratif des constructions ;
- au respect du Plan d'aménagement local (PAL), du Règlement communal d'urbanisme (RCU), des Plans d'aménagement de détail (PAD) et des mandats d'étude parallèles (MEP) ;
- au suivi des citernes privées ;
- à l'analyse de dossiers selon l'article 18 ter du RCU (procédure préliminaire) ;
- aux dénonciations privées ;
- aux visions locales demandées par le Conseil communal ;
- aux contrôles de la conformité des affectations des logements demandés par le Contrôle des habitants.

Au terme de l'année 2019, la Ville de Bulle compte 41 bâtiments en projet regroupant 412 logements, mais seuls les projets autorisés apparaissent dans la statistique dès cette année. Cependant, 40 bâtiments sont en cours de construction offrant à futur 586 logements.

1

Résultat	page 18
Administration	page 23
Cadastre, foires et marchés, domaine public, divers	page 24
Service des curatelles	page 24
Service du feu	page 24
Protection de la population	page 25
Enseignement et formation	page 25
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 26
Culture, sports et loisirs	page 26
Santé	page 27
Affaires sociales	page 28
Transports et communications	page 29
Approvisionnement en eau	page 30
Epuration des eaux	page 30
Gestion des déchets	page 30
Cimetières et chapelles mortuaires	page 30
Aménagement du territoire	page 31
Forêts	page 31
Tourisme	page 32
Impôts	page 33
Finances	page 36
Immeubles du patrimoine financier	page 36
Autres postes	page 37
Compte des investissements	page 39
Bilan	page 39

1. Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 7'110'962.38**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'176'170.--. L'amélioration est de Fr. 8'287'132.38. Aucun amortissement supplémentaire n'a été comptabilisé.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 122'022'150.-- de charges, avant amortissements supplémentaires, versement aux réserves et imputations internes. Les comptes 2019 enregistrent un total de Fr. 119'958'833.--.

La diminution des charges est de Fr. 2'063'317.-- (1,69 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales nettement supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 117'171'580.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves, imputations internes et bénéfice sur ventes d'immeubles. Les comptes 2019 enregistrent un total de Fr. 126'054'216.--.

L'augmentation des produits est de Fr. 8'882'636.-- (7,58 %).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts:

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>		<u>Différences</u>
<u>Dépenses de fonctionnement</u>				
Accueil extrascolaire, traitements	462'000.—	800'972.10	+	338'972.10
Ecoles, transports scolaires	522'200.—	415'723.60	–	106'476.40
Ecoles spécialisées	4'022'500.—	3'841'583.25	–	180'916.75
Frais financiers des homes	1'568'100.—	1'339'813.—	–	228'287.—
Institutions spécial. pers. handicapées	5'705'000.—	6'043'838.20	+	338'838.20
Déficit net de la gestion des eaux	1'849'900.—	0.—	–	1'849'900.—
Ordures ménagères	2'903'900.—	2'521'633.80	–	382'266.20
Aménagement du territoire – honoraires	370'000.—	835'333.40	+	465'333.40
Amortissements obligatoires	5'559'900.—	5'421'518.95	–	138'381.05
<u>Recettes de fonctionnement</u>				
Accueil extrascolaire, recettes et subv.	585'000.—	770'140.05	+	185'140.05
Places de stationnement	1'395'000.—	1'502'845.55	+	107'845.55
Produit net de la gestion des eaux	0.—	493'083.—	+	493'083.—
Aménagement du territoire – part. tiers	0.—	247'691.—	+	247'691.—
Impôt revenu/fortune pers. physiques	46'300'000.—	47'217'139.84	+	917'139.84
Impôt à la source	3'500'000.—	4'036'660.26	+	536'660.26
Impôt bénéfice/capital pers. morales	11'900'000.—	14'758'679.60	+	2'858'679.60
Impôt sur les gains immobiliers	1'200'000.—	2'942'831.90	+	1'742'831.90
Impôt sur mutations immobilières	2'900'000.—	3'430'652.20	+	530'652.20
Impôt sur successions et donations	150'000.—	342'358.50	+	192'358.50
Impôt sur les prestations en capital	700'000.—	1'268'758.35	+	568'758.35
Contribution immobilière	7'400'000.—	7'907'806.14	+	507'806.14

Endettement

La dette brute s'élève à **Fr. 124'093'214.--** selon le bilan au 31.12.2019 (Fr. 126'957'399.-- au 31.12.2018).

- La dette brute par habitant (population légale: 23'439 habitants au 31.12.2018) est de **Fr. 5'294.--** à fin 2019 (Fr. 5'591.-- à fin 2018).

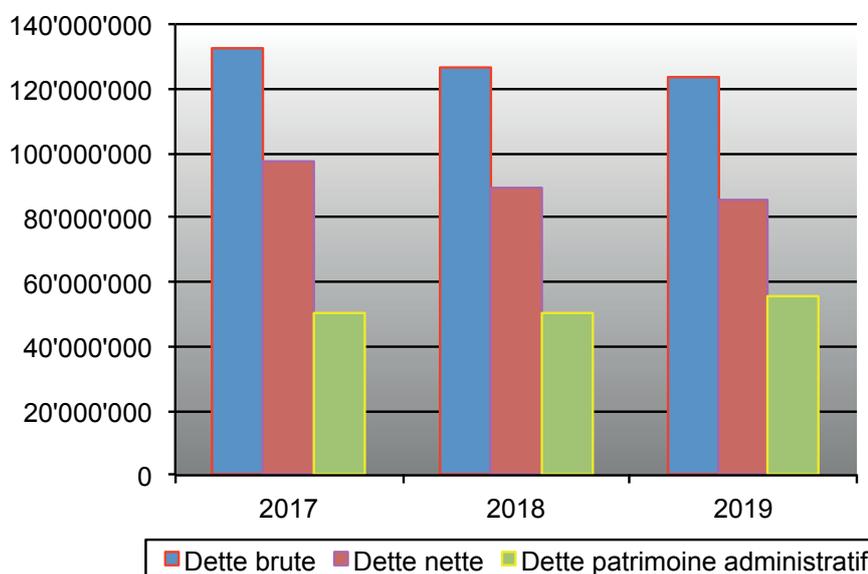
La dette nette (capitaux déduits) s'élève à **Fr. 85'816'672.--** au 31.12.2019 (Fr. 89'711'312.-- à fin 2018).

- La dette nette par habitant est de **Fr. 3'661.--** à fin 2019 (Fr. 3'950.-- à fin 2018).

La dette nette du patrimoine administratif (patrimoine financier déduit) s'élève à **Fr. 56'038'126.--** selon le bilan au 31.12.2019 (Fr. 50'175'057.-- à fin 2018).

- La dette nette du patrimoine administratif par habitant est de **Fr. 2'391.--** à fin 2019 (Fr. 2'209.-- à fin 2018).

Evolution de l'endettement



Evolution du résultat et du cash-flow

	<u>Comptes 2019</u>	<u>Comptes 2018</u>	<u>Comptes 2017</u>
Recettes de fonctionnement	141'977'112.09	144'121'709.73	134'281'056.79
- Dépenses de fonctionnement	134'866'149.71	143'460'017.67	131'859'475.96
= BÉNÉFICE - DÉFICIT	7'110'962.38	661'692.06	2'421'580.83
+ Amortissements obligatoires	5'421'518.95	5'519'315.35	4'336'882.75
+ Amortissements supplémentaires	0.00	4'047'296.35	4'898'189.25
+ Amortissements supplémentaires (épuration)	0.00	0.00	0.00
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)	1'812'500.00	1'867'400.00	1'921'500.00
+ Attributions aux réserves	359'341.27	176'448.85	371'184.67
- Prélèvements sur réserves	1'083'774.55	622'508.30	1'702'870.40
= CASH-FLOW	<u>13'620'548.05</u>	<u>11'649'644.31</u>	<u>12'246'467.10</u>

Indicateurs financiers

Voici les principaux indicateurs financiers définis par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Ces indicateurs permettent une analyse de la synthèse des comptes communaux.

	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
1 Degré d'autofinancement	228.34 %	97.07 %	72.37 %	155.86 %	104.27 %	131.58 %
(autofinancement en pour-cent de l'investissement net)						
Pour déterminer la part des investissements de l'année financée par les moyens propres						
> 100% <i>idéal</i>						
70% - 100% <i>bon à acceptable</i>						
< 70% <i>problématique</i>						
2 Capacité d'autofinancement	16.65 %	12.27 %	8.29 %	8.54 %	10.37 %	11.22 %
(autofinancement en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Pour renseigner sur la capacité financière de la commune. Plus elle est importante et plus les possibilités de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements et d'en supporter les coûts induits augmentent						
> 20% <i>bon</i>						
10% - 20% <i>moyen</i>						
< 10% <i>faible</i>						
3 Quotité de la charge des intérêts	0.27 %	0.27 %	0.17 %	-0.10 %	-0.15 %	0.09 %
(intérêts nets en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Elle indique quelle part des revenus la commune consacre au paiement des intérêts nets						
< 2% <i>faible</i>						
2% - 5% <i>moyenne</i>						
> 5% <i>forte</i>						

	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
4 Quotité de la charge financière	4.33 %	3.48 %	3.30 %	3.83 %	3.73 %	3.73 %
(intérêts + amortissements en pour-cent des revenus)						
Elle indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune						
< 5 % <i>faible</i>						
5 % - 15 % <i>supportable</i>						
> 15 % <i>élevée à très élevée</i>						
5 Dette brute par rapport aux revenus	107.98 %	106.42 %	111.28 %	98.21 %	98.22 %	104.42 %
(dette brute en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement						
< 50 % <i>très bon</i>						
50 % - 100 % <i>bon</i>						
100 % - 150 % <i>moyen</i>						
150 % - 200 % <i>mauvais</i>						
> 200 % <i>critique</i>						
6 Quotité d'investissement	14.06 %	13.65 %	12.00 %	9.69 %	10.58 %	12.00 %
(investissements bruts en pour-cent des dépenses consolidées)						
Elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Elle fournit certes une information utile sur l'activité d'investissement, mais doit, comme le degré d'autofinancement, être observée sur plusieurs années car elle peut fluctuer beaucoup d'une année à l'autre						
< 10 % <i>effort d'investissement faible</i>						
10 % - 20 % <i>effort d'investissement moyen</i>						
20 % - 30 % <i>effort d'investissement élevé</i>						
> 30 % <i>effort d'investissement très élevé</i>						
7 Endettement net par habitant	2'508	2'210	2'251	2'209	2'391	2'314
(patrimoine financier moins les engagements, divisé par la population)						
Il indique le niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant. La qualité de l'indicateur implique bien entendu une évaluation correcte de ce patrimoine et notamment des biens immobiliers qui en font partie						
< 1'000 <i>faible</i>						
1'001 - 3'000 <i>moyen</i>						
3'001 - 5'000 <i>haut</i>						
> 5'000 <i>très haut</i>						
1'813 <i>moyenne des communes FR à fin 2018</i>						

Amortissements obligatoires

Administration	Fr.	18'099.70
Véhicules du Centre de renfort	Fr.	62'500.—
Bâtiments scolaires	Fr.	1'467'600.—
Bibliothèque publique	Fr.	95'476.50
Zone sportive de Bouleyres	Fr.	178'500.—
Piscine	Fr.	30'000.—
Service de la jeunesse	Fr.	63'000.—

Foyers pour personnes âgées	Fr.	759'698.75
Rues, places et trottoirs	Fr.	519'900.—
Places de stationnement vélos	Fr.	23'000.—
Aménagement d'arrêts de bus	Fr.	45'500.—
Approvisionnement en eau	Fr.	1'115'027.—
Epuration des eaux	Fr.	507'117.—
Assainissement de décharges	Fr.	15'400.—
Bâtiments du patrimoine financier	Fr.	520'700.—
	Fr.	5'421'518.95

Mouvement des réserves

	Budget	Comptes
<u>Attributions</u>		
Réserve pour le service du feu	Fr. 0.—	Fr. 338'403.52
Fonds d'embellissement	Fr. 0.—	Fr. 20'937.75
	Fr. 0.—	Fr. 359'341.27

Dissolutions

Réserve pour le service du feu	Fr. 1'700.—	Fr. 0.—
Fonds pour construction abris PC	Fr. 44'500.—	Fr. 42'992.70
Fonds d'embellissement pour musée	Fr. 5'000.—	Fr. 5'000.—
Fonds d'embellissement	Fr. 46'600.—	Fr. 49'415.10
Fonds pour entretien mesures écologiques	Fr. 6'700.—	Fr. 4'751.65
Réserve pour travaux routiers et trafic	Fr. 320'000.—	Fr. 249'071.10
Approvisionnement en eau	Fr. 3'069'900.—	Fr. 732'544.—
Fonds des forêts	Fr. 180'000.—	Fr. 0.—
	Fr. 3'674'400.—	Fr. 1'083'774.55

Compte de fonctionnement

En préambule, il faut rappeler qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par les services et vice versa.

La masse salariale, déduction faite des traitements des foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 16'863'990.--, soit Fr. 224'190.-- de plus que prévu au budget (+ 1,35 %). L'augmentation est due uniquement à l'accueil extrascolaire qui a connu une fréquentation en forte hausse.

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 51'584'981.--, soit Fr. 87'381.-- de plus que prévu au budget. Elles représentent le **42,9 % des charges**, imputations internes déduites.

2. Administration

Dépenses

- 020.309.00 Autres charges du personnel
- Des mandats ont été attribués pour le recrutement de personnel et l'analyse du fonctionnement d'un service communal, ce qui explique le dépassement.
- 020.310.00 Fournitures de bureau
- La votation communale sur la professionnalisation du Conseil communal a généré d'importants frais (brochures, enveloppes, bulletins) non prévus au budget.
- 020.310.02 Frais de publications et annonces
- Les annonces pour les emplois sont parfois également publiées sur Jobup, ce qui a généré des frais plus importants.
- 020.315.00 Maintenance informatique
- Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions.
L'augmentation du parc informatique et la mise en place de la nouvelle gestion électronique des documents (GED) expliquent ce dépassement.
- 020.317.00 Frais de réceptions et délégations
- Ce compte enregistre les frais de réceptions, l'accueil des jeunes citoyens, les cadeaux aux nonagénaires et les frais de repas lors des scrutins électoraux.
- La Ville de Bulle a eu l'honneur d'organiser la réception des quatre élues à des hautes fonctions politiques cantonales ou fédérales, soit M^{me} Kirthana Wickramasingam, présidente du Grand Conseil pour l'année 2020, M^{me} Anne-Claude Demierre, présidente du Conseil d'Etat pour l'année 2020 également, M^{me} Marie-France Roth Pasquier, conseillère nationale et M^{me} Johanna Gapany, conseillère aux Etats.
- 020.365.00 Subventions et dons divers
- Les principales subventions ont concerné la fête du 1^{er} Août et la Bénichon, Fr. 25'080.--, les marchés de Noël, Fr. 21'000.--, le Carnaval des enfants, Fr. 9'000.--, le Salon des goûts et terroirs, Fr. 20'000.--, le Salon suisse des artisans FAMA, Fr. 10'000.--, le marché folklorique, Fr. 6'000.--, le Slow up, Fr. 8'440.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 9'600.--.

029.309.00	<u>Autres charges du personnel</u>	
		Des mandats ont été attribués pour l'évaluation et la formation des nouveaux chefs de département technique et urbanisme.
09002.314.00	<u>Bâtiment administratif rue de la Perreire 3 – entretien et rénovation</u>	
		Des bureaux ont été aménagés pour les nouveaux collaborateurs.

3. Cadastre, foires et marchés, domaine public, divers

Dépenses

100.318.00	<u>Cadastre – révision de l'abornement</u>	
		Un changement des numéros pour les adresses de la Grand-Rue et divers verbaux de mutation expliquent ce dépassement.

Recettes

101.434.01	<u>Location du domaine public</u>		
	Terrasses	Fr.	34'738.20
	Emplacements pour commerces	Fr.	9'917.50
	Caissettes à journaux	Fr.	4'650.—
	Taxis	Fr.	3'700.—
	Location de places	Fr.	6'024.—
	Empiètements et divers	Fr.	79'295.60

4. Service des curatelles

Le rapport relatif au fonctionnement du Service des curatelles figure aux pages 73 à 78.

5. Service du feu

Le Service du feu est intervenu 206 fois en 2019, soit 30 de moins qu'en 2018, pour un total de 2753 heures (4315 en 2018). Quant aux exercices, ils représentent 7730 heures (8088 en 2018).

Dépenses

140.301.00	<u>Traitement du personnel et solde du Corps</u>	
		Les soldes pour les exercices et les interventions sont inférieures d'environ Fr. 80'000.-- par rapport aux prévisions.

- 140.309.10 Frais de cours, d'instruction, etc.
- Les frais de cours et d'instruction ont été inférieurs aux prévisions, notamment pour les cours cantonaux, fédéraux et la formation des nouveaux chauffeurs.
- 140.380.00 Attribution à la réserve
- Les comptes du Service du feu bouclent avec un bénéfice. Ce montant doit être viré à la réserve qui pourra être utilisée pour des déficits futurs.
Le solde de la réserve est de Fr. 1'056'592.-- au 31.12.2019.

6. Protection de la population

Dépenses

- 172.351.00 Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs
- La mise en œuvre du concept en cas d'événements majeurs cantonal devait débuter en 2019, mais a pris un certain retard. Par conséquent, le Service du médecin cantonal a informé que le montant prévu au budget 2019 ne sera pas utilisé.

7. Enseignement et formation

Dépenses

- 219.302.02 Accueil extrascolaire - traitements
219.313.00 Accueil extrascolaire - charges
- Le total des charges pour l'accueil extrascolaire (AES) se monte à Fr. 1'442'400.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00 et des charges sociales. Les produits (219.433.02 et 219.461.00) s'élèvent à Fr. 770'100.--.
Le solde à charge des comptes 2019 est donc de Fr. 672'300.-- (Fr. 525'000.-- en 2018). Le tarif est fixé selon un barème qui tient compte du revenu des parents, le solde correspond donc aux subventions octroyées.
Une nette augmentation du nombre d'unités d'accueil a de nouveau été constatée en 2019.
Le règlement communal est en révision.
- 219.315.01 Maintenance du parc informatique
- Un nouveau logiciel de gestion du service des écoles a été acquis afin d'améliorer l'efficacité dans la gestion des données liées aux élèves, parents, classes et enseignants. Son utilisation permet de simplifier de nombreuses tâches.

Recettes

219.433.04 Recettes camps et manifestations scolaires

Depuis la publication de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire, les communes n'ont plus la possibilité de refacturer aux parents d'élèves les frais concernant les activités culturelles et sportives organisées, à l'exception des frais de repas.

Le Conseil d'Etat a versé en 2019 une subvention de Fr. 75.-- par élève pour l'année scolaire 2018-2019 (219.461.01).

8. Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 83 à 91.

Les comptes 2019 présentent un excédent de charges de Fr. 1'715'986.--, soit inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'810'400.--.

9. Culture, sports et loisirs

Voir les rapports du Service de la jeunesse (pages 49 à 51), du Service de la culture (pages 59 à 60) et du Service des sports (pages 62 à 63).

Dépenses

302.365.00 Subventions ordinaires aux sociétés culturelles

En plus des contributions en faveur des Francomanias, Fr. 140'000.--, Ebullition, Fr. 85'000.--, la Société des concerts, Fr. 35'000.--, le New Orleans meets Bulle, Fr. 17'000.--, le Théâtre la Malice, Fr. 16'000.--, le festival Altitudes, Fr. 11'000.--, les Rencontres guitares, Fr. 10'000.--, les Rencontres de l'aventure, Fr. 8'000.--, la Fête de la musique, Fr. 5'000.--, la commune a versé les subventions ordinaires aux sociétés bulloises.

340.365.01 Autres subventions aux sociétés sportives

Ce compte enregistre les contributions versées en faveur de la Corrida bulloise, Fr. 17'300.--, des ski-clubs pour les camps, Fr. 6'000.--, du Club de tennis de table, Fr. 5'000.--, du Grand Prix de la Gruyère de tennis, Fr. 3'500.--, de la BerGiBike, Fr. 2'000.--, des concours hippiques, Fr. 1'000.--, la participation pour l'Urban training, Fr. 3'000.--, ainsi que plusieurs aides ponctuelles.

Un montant de Fr. 40'000.--, prévu au budget en faveur du Kiwanis Club pour l'aménagement d'une piste VTT en Vaucens, a été provisionné.

341.314.90 Entretien des bâtiments et installations sportives

Un entretien du terrain synthétique, avec l'ajout de copeaux de liège, a été nécessaire après le déneigement hivernal pour un coût de Fr. 43'700.--.

342.312.00 Piscine communale – eau et électricité

L'estimation des coûts a été sous-estimée au budget (voir comptes 2018). L'augmentation est également due aux conditions météorologiques et à la régénération de l'eau du fait de la vétusté des bassins.

Recettes

330.469.00 Participations de tiers au fonds d'embellissement

Lorsqu'une participation au fonds est prévue dans les conditions générales d'une soumission, l'entreprise mandataire affecte 1 % de sa facture au fonds d'embellissement. Afin de satisfaire aux exigences comptables du Service des communes, ces participations sont comptabilisées dans ce compte, puis virées au bilan par le compte 330.382.00.

342.434.00 Entrées de la piscine

La présente saison a enregistré 52'077 passages, contre 56'664 en 2018.

10. Santé

Dépenses

410.352.01 Participation Association EMS de la Gruyère

Les réserves de l'association ont permis de financer les frais de fonctionnement 2019.

410.352.00 Participation aux frais financiers des homes

Depuis 2018, les frais financiers des homes sont pris en charge par un pot commun au niveau du district, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS).

La clé de répartition statutaire du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) est appliquée, soit 25 % selon la population légale et 75 % selon la population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

11. Affaires sociales

Dépenses

541.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

Les subventions suivantes ont été versées aux crèches, selon le revenu des parents:

- Les Lutins, Bulle	Fr.	138'228.70
- Chemins de l'Enfance, La Tour-de-Trême	Fr.	65'923.50
- Tartine et Chocolat, Bulle	Fr.	84'957.85
- Lagiraf.ch, Bulle	Fr.	148'843.10
- Cap Canaille, Bulle	Fr.	91'431.85
- A Petits Pas, Broc	Fr.	21'945.80
- Les Galopins, Marsens	Fr.	8'446.10
- Roséchoux, Vaulruz	Fr.	11'991.90
- Tsamala, La Roche	Fr.	5'510.25
- Les Zoubilous, Enney	Fr.	62'762.30
- Autres	Fr.	2'771.40

550.351.00 Participation aux dépenses cantonales – institutions spécialisées

Il s'agit de la répartition des charges entre l'Etat et les communes de l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

Le dépassement s'explique par le rattrapage des décomptes de subvention des années passées concernant les institutions fribourgeoises, ainsi que par une augmentation des dépenses liées aux personnes en situation de handicap placées dans les institutions hors du canton.

Les communes prennent à charge le 55 % qui est réparti selon la population légale.

570 Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des foyers communaux pour personnes âgées, le rapport figure aux pages 65 à 71.

Les foyers tiennent une comptabilité indépendante selon le plan comptable des hôpitaux H+ qui est intégrée, en fin d'année, dans les comptes de la commune.

580.366.00 Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre notamment les cotisations AVS pour indigents, Fr. 148'200.-- (+ Fr. 26'300.-- par rapport à 2018), les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 8'200.--, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 35'500.--.

Un remboursement de Fr. 17'955.-- a été effectué par la Caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents (580.436.00).

12. Transports et communications

Dépenses

621.314.00	<u>Aménagement de places de parc</u> Le dépassement s'explique par l'achat d'horodateurs pour les parkings du Verdél, du Tennis et du Stade.
621.314.10	<u>Parking Bulle-Centre – entretien et exploitation</u> La société de gestion du parking a décidé de changer le système de contrôle qui était en fin de vie, soit le remplacement des caisses automatiques, de la centrale de gestion, des bornes entrée/sortie et de l'interphonie. La Ville de Bulle possède 100 places du parking public sur 189.
621.315.00	<u>Entretien et exploitation des horodateurs</u> Le système de gestion et de contrôle des vignettes a été amélioré.
622.313.92 622.313.93 622.390.92 622.390.93	L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules utilisés par les services communaux sont assurés par le Centre d'entretien. Leur utilisation est refacturée dans les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.
623.312.00	<u>Energie routes communales – éclairage public</u> La modification de la date de relevés des compteurs (début janvier au lieu de début décembre) a pour conséquence une facturation de 13 mois au lieu de 12. D'autre part, les tarifs ont augmenté.
650.351.00	<u>Trafic régional – participation aux dépenses cantonales</u> L'article 41a de la Loi du 20 septembre 1994 sur les transports précise que les communes participent pour 45 % aux indemnités d'exploitations octroyées par le canton au titre de trafic régional. La part communale est répartie entre les communes pour 20 % en fonction du chiffre de la population dite légale et pour 80 % en fonction de ce chiffre pondéré par leur offre de transports. Le montant communiqué par l'Etat pour le budget est estimé, avant négociation des offres avec les entreprises de transport et avant détermination de la participation financière de l'Office fédéral des transports.

Recettes

650.436.00	<u>Remboursement CarPostal</u> Il s'agit de la part au remboursement des indemnités perçues indûment par CarPostal entre 2007 et 2018.
------------	---

13. Approvisionnement en eau

La gestion par Gruyère Energie SA des infrastructures liées à l'eau potable s'est soldée par un produit net de Fr. 493'083.--. Le budget prévoyait un déficit net de Fr. 1'849'900.--. Les travaux d'investissements et de rénovation du réseau ont été inférieurs aux prévisions.

Un amortissement de Fr. 1'115'027.--, correspondant à la valeur de remplacement des infrastructures, a été comptabilisé.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, le rapport établi par Gruyère Energie SA figure aux pages 80 à 81.

14. Epuration des eaux

Le taux de couverture des charges est de 100 %. Les amortissements obligatoires correspondent à l'amortissement de la dette qui existait lors de l'introduction du nouveau règlement communal au 1^{er} janvier 2013. Ils sont financés par les taxes de raccordement.

Il y a d'importantes variations sur certains comptes, mais le total des charges est proche du budget.

15. Gestion des déchets

Les charges 2019 des ordures ménagères sont couvertes par les produits et taxes à 100 %. Les raisons principales sont une diminution des taxes et des prestations pour le ramassage.

La majorité des travaux prévus pour l'assainissement des décharges sera exécutée en 2020. Une subvention à hauteur de 70 % des coûts est attendue.

16. Cimetières et chapelles mortuaires

Dépenses

7403.314.00 Chapelle mortuaire rue du Donjon – frais d'entretien

Une provision de Fr. 10'000.-- avait été constituée en 2018 pour l'aménagement d'une ligne de vie sur le toit de la chapelle afin de sécuriser les employés lors des travaux. Une autre solution a été trouvée, ce qui explique le solde négatif de ce compte.

17. Aménagement du territoire

Dépenses

790.318.00 Honoraires

Une partie des frais pour des plans d'aménagement de détail (PAD) ou des mandats d'étude parallèles (MEP) est refacturée aux propriétaires privés pour un total de Fr. 247'691.-- (790.435.00).

Le dépassement s'explique notamment par les frais suivants:

- Ateliers place du Marché	55'000.—
- MEP Crêts-Gare Ouest, complexité et analyses complément.	30'000.—
- MEP St-Joseph, idem	20'000.—
- Analyse pour Centre sportif régional	12'000.—

D'autre part, le traitement juridique des oppositions et recours au PAL a généré d'importantes dépenses.

18. Forêts

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 233'183.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 200'500.--, en tenant compte du non-prélèvement sur le fonds des forêts.

Dépenses

810.318.00 Frais de débardage

Le dépassement est dû aux m³ supplémentaires exploités au câble-grue, au budget 1'600 m³, en réalité 2'630 m³ (1'000 m³ en plus à Fr. 100.- = Fr. 100'000.-- de dépassement). Une coupe de sécurité a été effectuée à Charmey sur la route du Motélon au lieu-dit « Lodzetta » (déchetterie de Charmey). Cette coupe faite à la demande de la commune de Val-de-Charmey est déjà à l'origine de 850 m³ du dépassement. Cette coupe n'était pas au budget. Bulle a agi en tant que maître d'œuvre car elle touchait également deux privés. Des subventions couvrent le déficit.

Une autre explication, la création de l'étang en Bouleyres (Fr. 10'000.--) qui n'était pas budgétisée. Les coûts ont été couverts par une subvention.

810.352.00 Participations pour entretien des chemins forestiers

Le Syndicat rive gauche de la Trême était en manque de liquidités et a demandé à ses membres de payer une annuité d'avance.

Recettes810.434.00 Travaux forestiers pour des tiers

La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 66'435.-- (23,96 % de l'excédent de charges).

810.435.00 Ventes de bois de service

Voici la statistique des ventes de bois de service de ces dernières années:

	2016	2017	2018	2019
Quantité	3'773 m ³	6'158 m ³	6'097 m ³	5'267 m ³
Prix moyen	Fr. 83.60	Fr. 81.40	Fr. 76.60	Fr. 71.80

810.435.10-20 Ventes de bois d'industrie et autres ventes

Le volume vendu correspond à celui du budget, les recettes supplémentaires proviennent des bons prix obtenus pour le bois de feu et le déchiquetage.

810.461.00 Subventions cantonales

Des subventions plus importantes ont été obtenues. Celles pour la création de l'étang en Bouleyres et la coupe de régénération-sécurité à Charmey n'étaient pas prévues au budget.

Un montant de Fr. 40'290.-- est versé pour l'accueil du public en forêt de Bouleyres (fonction sociale).

810.482.00 Prélèvement sur le fonds des forêts

Compte tenu du résultat global des comptes, le Conseil communal a décidé de renoncer au prélèvement sur le fonds des forêts, qui présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2019.

19. Tourisme**Dépenses**830.365.00 Subventions et aides

La subvention promise au budget de Fr. 8'000.-- en faveur du Monte-Pente de Bulle SA a été augmentée à Fr. 10'000.--, afin de combler le déficit, dû notamment à la suite de l'introduction du Magic Pass qui a eu pour conséquence une baisse des recettes, la société n'en faisant pas partie.

20. Impôts

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit de la commission de 2 % facturée par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts, principalement l'impôt sur les mutations immobilières et sur les successions et donations.

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Ce montant varie fortement d'une année à l'autre.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

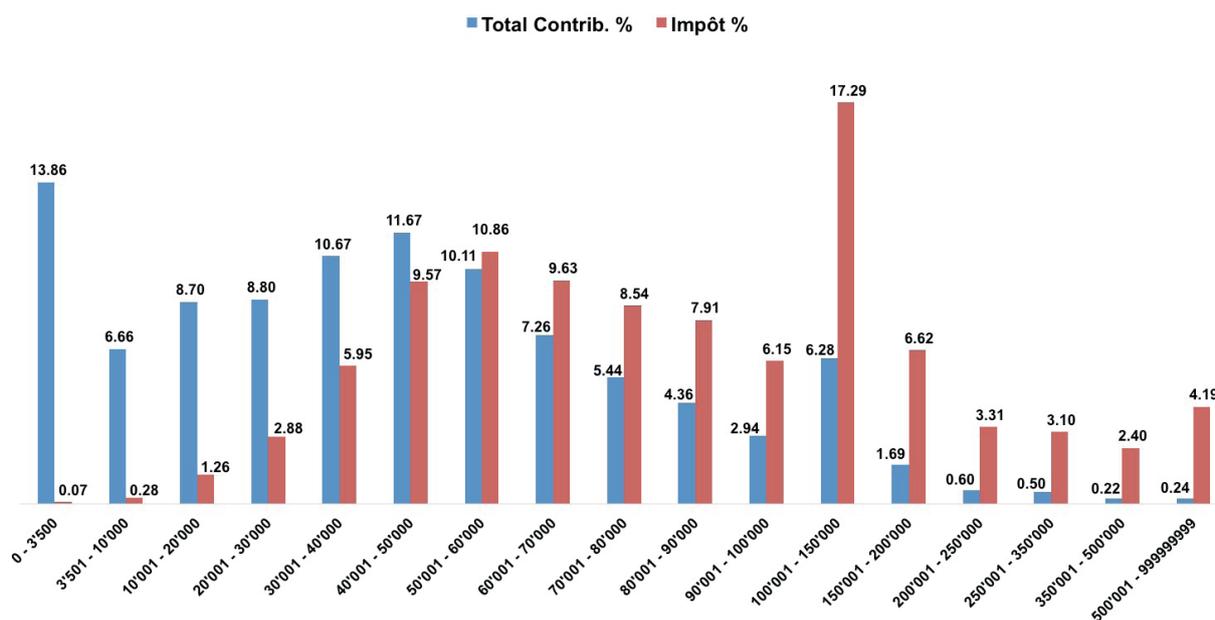
900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Les revenus suivants figurent aux comptes 2019:

- Impôts 2019	Fr.	44'400'000.—
- Impôts 2018	Fr.	697'829.94
- Impôts 2017	Fr.	1'556'716.85
- Antérieurs	Fr.	562'593.05

Voici la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2018 des personnes physiques, état au 2 mars 2020:

Statistique des revenus imposables pour 2018							
Classe de revenu	Contribuables		Revenu imposable		Impôt en francs		
	Nombre	%	Montant	Montant	%		
0 - 3'500	1'922	13.86	926'085	25'069.35	0.07		
3'501 - 10'000	924	6.66	6'011'052	97'501.75	0.28		
10'001 - 20'000	1'207	8.70	17'854'612	445'525.55	1.26		
20'001 - 30'000	1'220	8.80	30'837'501	1'019'636.90	2.88		
30'001 - 40'000	1'480	10.67	52'031'999	2'104'065.95	5.95		
40'001 - 50'000	1'619	11.67	72'908'152	3'384'899.35	9.57		
50'001 - 60'000	1'402	10.11	76'766'766	3'844'084.15	10.86		
60'001 - 70'000	1'007	7.26	65'147'733	3'406'493.00	9.63		
70'001 - 80'000	755	5.44	56'361'896	3'021'855.70	8.54		
80'001 - 90'000	604	4.36	51'313'171	2'798'170.45	7.91		
90'001 - 100'000	408	2.94	38'678'707	2'176'214.80	6.15		
100'001 - 150'000	871	6.28	103'461'073	6'117'231.20	17.29		
150'001 - 200'000	234	1.69	39'715'475	2'341'559.45	6.62		
200'001 - 250'000	83	0.60	18'608'822	1'170'022.65	3.31		
250'001 - 350'000	70	0.50	20'063'431	1'098'455.35	3.10		
350'001 - 500'000	30	0.22	12'279'249	850'425.85	2.40		
500'001 - 999'999'999	33	0.24	38'980'825	1'481'852.20	4.19		
	13'869	100.00	701'946'549	35'383'063.65	100.00		



900.401.00	<p><u>Impôt sur le bénéfice des personnes morales</u></p> <p>Un solde de Fr. 1'744'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2017 et de Fr. 3'576'000.-- pour les impôts 2018. Pour 2019, l'impôt a été estimé à Fr. 6'800'000.--. La différence par rapport au budget provient du solde des impôts 2017 et 2018. Cet impôt est difficile à prévoir, notamment pour l'estimation des revenus de l'année en cours; en effet, plusieurs éléments non maîtrisables peuvent influencer le bénéfice des sociétés.</p>																				
900.401.10	<p><u>Impôt sur le capital des personnes morales</u></p> <p>L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2019 a été arrêtée à Fr. 2'200'000.--. Le solde correspond aux taxations 2018 et antérieures.</p>																				
901.403.00	<p><u>Impôt sur les gains immobiliers</u></p> <p>L'impôt communal est perçu au taux de 60 % de celui prélevé par le canton. On constate une augmentation importante par rapport aux comptes 2018.</p>																				
901.404.00	<p><u>Impôt sur les mutations</u></p> <p>L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5 % du prix d'achat. Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qu'il faut estimer de manière prudente lors de l'établissement du budget et qui peut varier fortement selon les années.</p>																				
902.406.10	<p><u>Impôt sur spectacles, divertissements, etc.</u></p> <p>Les taxes sur spectacles et divertissements se décomposent de la façon suivante:</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- cinémas</td> <td style="text-align: right;">Fr. 72'357.50</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- dancings et clubs</td> <td style="text-align: right;">Fr. 54'689.75</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- les Francomanias</td> <td style="text-align: right;">Fr. 10'889.—</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Salon des goûts et terroirs</td> <td style="text-align: right;">Fr. 24'847.40</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- autres manifestations à Espace Gruyère</td> <td style="text-align: right;">Fr. 13'046.60</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- cirques</td> <td style="text-align: right;">Fr. 134.20</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- concerts et manifestations culturelles diverses</td> <td style="text-align: right;">Fr. 87'448.30</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- manifestations sportives et divers</td> <td style="text-align: right;">Fr. 3'081.45</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- lotos</td> <td style="text-align: right;">Fr. 3'610.—</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">Fr. 270'104.20</td> </tr> </table>	- cinémas	Fr. 72'357.50	- dancings et clubs	Fr. 54'689.75	- les Francomanias	Fr. 10'889.—	- Salon des goûts et terroirs	Fr. 24'847.40	- autres manifestations à Espace Gruyère	Fr. 13'046.60	- cirques	Fr. 134.20	- concerts et manifestations culturelles diverses	Fr. 87'448.30	- manifestations sportives et divers	Fr. 3'081.45	- lotos	Fr. 3'610.—		Fr. 270'104.20
- cinémas	Fr. 72'357.50																				
- dancings et clubs	Fr. 54'689.75																				
- les Francomanias	Fr. 10'889.—																				
- Salon des goûts et terroirs	Fr. 24'847.40																				
- autres manifestations à Espace Gruyère	Fr. 13'046.60																				
- cirques	Fr. 134.20																				
- concerts et manifestations culturelles diverses	Fr. 87'448.30																				
- manifestations sportives et divers	Fr. 3'081.45																				
- lotos	Fr. 3'610.—																				
	Fr. 270'104.20																				

Le cirque Knie n'est pas venu à Bulle en 2019, année de son centenaire.

21. Finances

Dépenses

940.321.00 Intérêts des comptes courants

Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants, des emprunts à court terme ont été conclus, de 1 à 6 mois, à taux négatif. Le produit est comptabilisé sous le compte 940.421.00.

940.322 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 1'339'000.--, en diminution de Fr. 80'000.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,28 %. Les derniers emprunts ont été conclus aux taux de 0,27 % et 0,30 % pour des durées de 10 et 12 ans.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre notamment les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à GESA. Les intérêts sont fixés selon le taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Ce taux est de 3 % sur 1 million et de 1 % sur le solde, depuis 2015, soit Fr. 200'771.--.

940.422.10 Dividende Gruyère Energie SA

Les comptes 2019 enregistrent le dividende relatif à l'exercice 2018, de 6 %.

22. Immeubles du patrimoine financier

Dépenses

94200.314.00 Entretien et rénovation – bâtiments divers

Une provision avait été constituée aux comptes 2018. Elle n'a pas été utilisée dans son entier, ce qui explique le solde négatif de ce compte.

94222.314.00 Entretien et rénovation – chalet « Ou Chimbo »

Les travaux d'entretien du réservoir d'eau ont été moins importants que prévu.

- 94223.314.00 Entretien et rénovation – chalet « Fours Calabrais »
Il s'agit du solde des travaux effectués en toiture (remplacement chevrons, pannes et lattage).
- 94225.314.00 Entretien et rénovation – chalet « Maulatre d'Amont »
Divers travaux ont été nécessaires pour l'inspection du chalet par la commission alpestre.
- 94229.314.00 Entretien et rénovation – Institut Sainte-Croix
Divers travaux non prévus au budget ont été nécessaires, notamment le curage des canalisations, Fr. 4'500.--, la réparation de la porte principale, Fr. 2'000.--, ainsi qu'une participation plus importante aux frais de nettoyage des locaux communs, Fr. 8'000.--.

Recettes

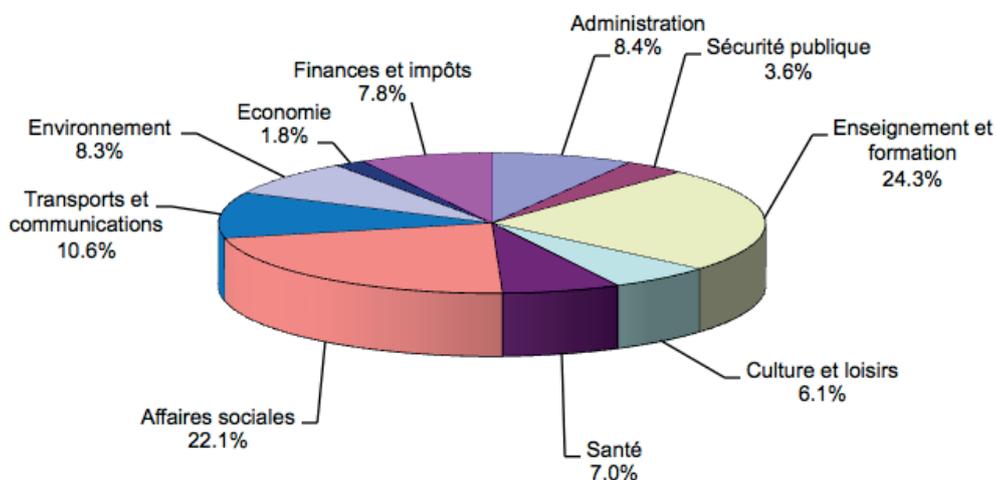
- 94213.423.00 Locations – Bâtiment rue Champ-Barby 60
Le contrat de bail de l'appartement a été dénoncé par la locataire. Les locaux ont été repris par le service des espaces verts dès le mois de juillet.

23. Autres postes

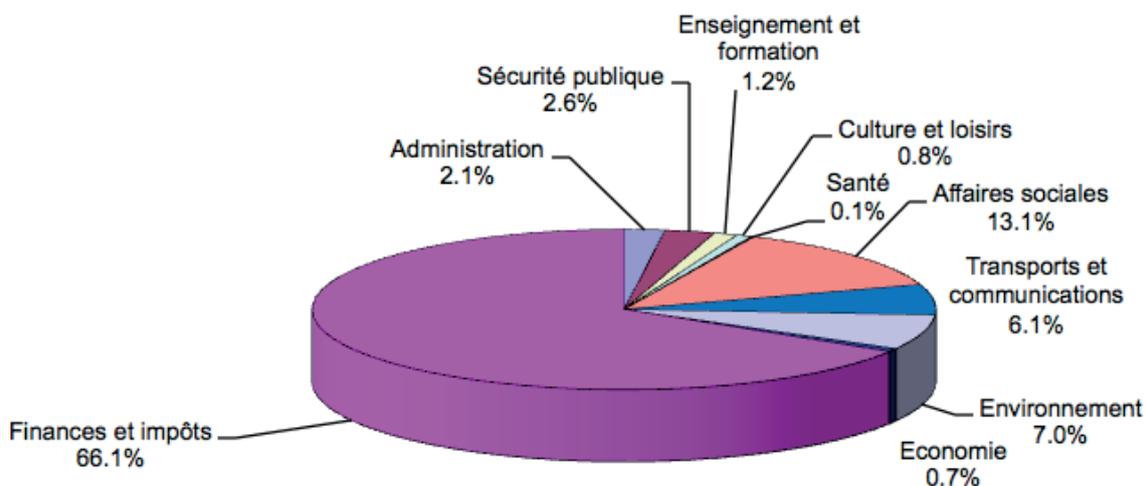
Dépenses

- 990.319.00 Dépenses non spécifiées
Un soutien de Fr. 50'000.--, non prévu au budget, a été versé à la Paroisse catholique pour l'aménagement du jardin des Capucins, étant donné qu'il sera ouvert au public.

PART DES DICASTERES AUX DEPENSES 2019



PART DES DICASTERES AUX RECETTES 2019



24. Compte des investissements

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Les dépenses se sont élevées à Fr. 13'397'370.70, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 29'190'000.--.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 1 % de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

L'état des investissements en cours figure dans le fascicule des comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2019.

25. Bilan

La liste des engagements hors bilan, notamment la part de la Ville de Bulle aux dettes des associations intercommunales, figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants:

Mesures d'accompagnement H189	Fr.	799'753.75
Rue de la Condémine, secteur écoles	Fr.	191'302.65
Rue de l'Ancien-Comté, secteur Nord	Fr.	2'108'790.45
Stationnement deux-roues	Fr.	119'236.45
Aménagement arrêts de bus	Fr.	226'162.15
Route de l'Intyamon, tronçon Sud	Fr.	848'191.35
Chemin Belle-Luce	Fr.	11'938.65
Rues de Gruyères, Saint-Denis, Condémine ouest	Fr.	3'678'978.20
Liaisons de mobilité douce	Fr.	1'523'272.25
Assainissement de passages à niveau	Fr.	685'195.45
Décharge de l'Arenay – assainissement	Fr.	96'437.45
Voie de mobilité douce – R. Moulin/R. Ardieu	Fr.	432'881.70
Mesures PA3 et avants-projets Vision 2030	Fr.	730'229.95
Rue des Agges, réaménagement	Fr.	140'492.30
Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas	Fr.	2'628'976.85
Route de la Pâla/Rue de Vevey (arsenal)	Fr.	-96'080.00
Voie verte – secteur Gare/Planchy-Nord	Fr.	2'109'456.75

143.1 Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants:

Rénovation bâtiment rue du Marché 28	Fr.	1'647'000.00
Ecoles de la Condémine	Fr.	14'480'246.15
Bâtiments scolaires La Tour-de-Trême	Fr.	6'984'874.35
Rénovation vestiaires/sanitaires salles gym Tilleul	Fr.	5'036'081.55
Ecole de Dardens	Fr.	7'987'538.09
Rénovation bâtiment rue du Marché 16	Fr.	1'850'755.65
Bâtiment Château-d'En-Bas 33	Fr.	6'634'770.50
Rénovation toilettes publiques Hôtel de Ville	Fr.	27'814.15
Abri PC du Cabalet	Fr.	15'846.65
Ecole de la Léchère – raccord. CAD et travaux div.	Fr.	410'174.00

146.1 Véhicules, machines, mobilier, informatique

Le mobilier, les divers véhicules, machines et installations techniques sont en majorité amortis et figurent dans le bilan pour Fr. 1.--.

Les objets au bilan sont les suivants:

Véhicules du Centre de renfort	Fr.	297'366.10
Fonds de livres – bibliothèque scolaire de Dardens	Fr.	60'616.15
Véhicules du Centre d'entretien	Fr.	299'259.85

PASSIFS.22 Dettes à moyen et long terme

Deux emprunts sont arrivés à échéance en 2019 pour un total de Fr. 6'215'000.--. Deux nouveaux emprunts ont été contractés pour un montant total de Fr. 10'000'000.--, à des taux de 0,27 % sur 10 ans et 0,30 % sur 12 ans.

233.3 Fonds des colonies de vacances

Le fonds des colonies de vacances a été diminué des prélèvements faits en relation avec les activités culturelles et sportives diverses (passeport vacances, camps), Fr. 10'585.--, et les manifestations scolaires, Fr. 15'000.--.

290 Fortune

La fortune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 7'110'962.38 et se monte donc à Fr. 24'124'865.28 au 31 décembre 2019.

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	44	séances ordinaires
Commission technique	44	séances ordinaires
Commission administrative	42	séances ordinaires
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Commission des eaux	3	séances
Conseil des parents	2	séances
Commission des constructions scolaires	4	séances
Commissions diverses écoles primaires (Bibliothèque scolaire et Commission culturelle)	13	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	5	séances
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	12	séances
Commission culturelle	5	séances
Commission des sports	8	séances
Commission financière	4	séances
Conseil général	3	séances
Bureau du Conseil général	3	séances
Commission d'aménagement	5	séances
Commission des naturalisations	16	séances
Commission jeunesse et famille	4	séances
Commission Mobul	8	séances
Commission ORCOC - Trême	12	séances
Commission des jardins de Sainte-Croix	7	séances
Commission de bâtisse Centranim	7	séances
Commission Bulle Sympa	4	séances
Commission Bull'Bouge	6	séances
Commission communication	2	séances
Commission vélo	3	séances

Commission vélostation	4 séances
Commission santé et sécurité	2 séances
Commission senior	5 séances
Commission immeuble Château-d'En-Bas 33	13 séances
Commission de la piscine	13 séances

Au cours de l'année 2019, les mutations suivantes ont été enregistrées au sein du Conseil communal :

M. Raoul Girard a été remplacé par M. Sébastien Lauper (au 01.08) et M^{me} Johanna Gapany a été remplacée par M. Eric Gobet (au 01.01.2020).

Le Conseil général, issu des élections du 28 février 2016, était composé, au 31 décembre 2019, de :

Parti libéral-radical	15 élus, dont 3 femmes
Parti socialiste	15 élus, dont 6 femmes
Parti démocrate-chrétien	8 élus, dont 4 femmes
Parti vert'libéral	1 élu
Union démocratique du centre	8 élus, dont 1 femme
Les Verts	3 élus, dont 1 femme

Au cours de l'année 2019, les mutations suivantes ont été enregistrées :

M. Gilles Moret a été remplacé par M. Julien Rime ; M^{me} Pauline Varga a été remplacée par M^{me} Lucile Pochon ; M. Sébastien Lauper a été remplacé par M. Nicolas Geinoz ; M. Pierre-Yves Binz a été remplacé par M. Charles Morel ; M^{me} Marie-Christine Baechler a été remplacée par M. Cyrille Pürro ; M. Sébastien Despond a été remplacé par M. Sébastien Rime ; et M. Yann Hofmann a été remplacé par M. Laurent Monney.

Le Législatif communal a tenu trois séances. Voici les principaux objets traités :

Séance du 27 mai 2019 (47 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation des comptes, bilan et rapport de gestion 2018 ;
- acceptation de l'attribution du mandat à la fiduciaire Ruffieux SA à Bulle pour les exercices 2019 à 2021 ;
- acceptation de la révision de l'art. 17 al. 1 du Règlement sur les terrasses des établissements publics ;
- acceptation de la modification du plan de prévoyance de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle, de l'adaptation des statuts et du nouveau décret du Conseil général ;

- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M. Grégoire Kubski, au nom du groupe PS-Les Verts, d'augmenter la durée du congé paternité de 5 à 10 jours ;
- élection de Mme Elodie Surchat et de M. Malik Seydoux à la Commission d'aménagement ;
- élection de M. Nicolas Geinoz, scrutateur-suppléant du groupe PS-Les Verts ;
- élection de M. Julien Rime, scrutateur-suppléant du groupe UDC ;
- élection de M. Malik Seydoux à la présidence pour les 12 mois à venir ;
- élection de M. Grégoire Kubski à la vice-présidence pour les 12 mois à venir.

Séance du 7 octobre 2019 (46 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation d'un crédit d'investissement de Fr. 17'530'000.00 pour les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment rue du Château-d'En-Bas 33 ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M^{mes} Eloïse Grandjean (Demierre) et Thérèse Anatrà et M. Pierre-Yves Binz sur la gestion des déchets lors des manifestations sur le domaine public ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M^{me} Elodie Surchat et M. Alexis Tornare pour un règlement sur la pollution lumineuse ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de traiter la proposition de M. Charles-Henri Brandt d'envoyer les documents de travail par e-mail selon la procédure prévue à l'article 101 du Règlement du Conseil général ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M^{me} Marie-Christine Baechler et repris par M^{me} Camille Lavalette pour l'adhésion à la Charte de la Cité bienveillante ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Frank Aellen pour l'intégration du secteur Espace verts dans l'étude des projets d'aménagement ;
- acceptation du renvoi de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Sébastien Bossel renommé « pour la création d'une patinoire en ville de Bulle » ;
- élection de M. Laurent Monney à la Commission financière ;
- élection de M. Christian Waeber à la Commission des naturalisations ;
- élection de M^{me} Lucile Pochon, de M^{me} Emmanuelle Favre Gende, de M. Sébastien Rime et de M^{me} Coline Despont à la Commission jeunesse et famille ;
- élection de M. Cyrille Pürro, scrutateur du groupe PS-Les Verts.

Séance du 16 décembre 2019 (47 présents), les objets suivants ont été traités :

- présentation du plan financier 2020 - 2024 ;
- acceptation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2020 ;

- acceptation de la vente à GESA Gruyère Energie SA de l'article 7582 nouveau, d'une surface de 4'594 m² à détacher de l'article 6976, pour la somme totale de Fr. 689'100.00 ;
- adoption de la révision partielle du Règlement sur les terrasses des établissements publics ;
- refus de la proposition interne de M. Charles-Henri Brandt, au nom du groupe PLR, d'envoyer les documents de travail par e-mail ;
- acceptation de la proposition du Bureau d'envoyer les documents de travail par courrier postal mais avec utilisation de papier non coloré recyclé sans désencrage chimique et impression en noir-blanc uniquement ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Sébastien Bossel pour la création d'une patinoire en ville de Bulle ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Grégoire Kubski, au nom du groupe PS-Les Verts, sur le balisage de l'installation d'antennes 5G à Bulle ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, sur un engagement de la Ville de Bulle visant la réduction des déchets.

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Etude de la place du Marché
- Réalisation du pumptrack - skatepark
- Surélévation et rénovation du bâtiment rue du Château-d'En-Bas 33
- Rénovation de la piscine
- Poursuite des études afin d'agrandir le Musée gruérien
- Réaménagement des espaces publics autour de la gare de Bulle
- Réaménagement de la rue de Vevey - route de la Pâla (secteur Arsenal)
- Aménagement d'un chemin de mobilité douce « Le Coude - La Pépinière »
- Réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas
- Développement du projet de vélostation
- Voie verte entre la gare et Planchy
- Réaménagement de la rue des Agges
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Réalisation d'un trottoir le long de la route de Morlon
- Approbation du Plan d'aménagement local (PAL) 2018
- Etudes des Plans d'aménagement de détail (PAD): Parqueterie, Taillemau, Cité Prés-Verts, Champ-Francey, la Pâla
- Etude des PAD-cadres « Pierre-Sciobéret » et « Champ-Barby »
- Etude de différents Mandats d'étude parallèles (MEP): Crêts-Gare, Saint-Joseph, Sionge, Marbrerie
- Futures constructions scolaires et développement de l'accueil extrascolaire
- Examen d'une commune unique en Gruyère
- Processus dans le développement d'un centre sportif régional

Vente de terrains

- à M^{me} Maria Beatriz Serrano Flores et M. Nuno José Jordao Grilo, de 130 m² détachés de l'article 6496 et de 80 m² détachés de l'article 588, situés respectivement à l'impasse de la Halte et à la route de l'Intyamon ; 3 m² détachés de l'article 5886 sont acquis par la Ville de Bulle pour être joints à l'article 5236. Le prix total est de Fr. 34'776.-- pour 207 m².

Introduction

Pour le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle (SJB), l'année 2019 a été une période de transition à plusieurs titres. Après avoir accueilli un nouveau chef en début d'année, le SJB a pu réinvestir le bâtiment rénové de la rue du Marché 16. Le déménagement et l'événement d'inauguration ont fortement marqué l'année écoulée. De plus, la mise en ligne d'un nouveau site internet permet de mieux répondre aux besoins actuels de communication. S'il a maintenu la majorité de son offre d'activités et de soutien en 2019, le SJB a aussi proposé quelques exclusivités, comme un événement célébrant le trentième anniversaire de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant ou la mise sur pied d'une structure de streetfootball au parc Loretan pendant une semaine. L'année 2019 a également été marquée par les premières expériences du projet Ptits Jobs décrit ci-dessous.

1. Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle

Entre rallye, chimie, tricot, rythmes africains, contes, yoga, pâtisserie ou jeux en forêt, les enfants de 6 à 10 ans ont pu faire de jolies découvertes en 2019. Grâce aux précieux partenaires du SJB, les enfants ont également pu visiter le Centre de renfort bullois et le Musée gruérien, participer à des activités intergénérationnelles (Foyer de Bouleyres), découvrir le monde passionnant des abeilles (Graines d'apiculteurs), le jardinage et les soins aux animaux (Ferme du Bottafain). Pas moins de 600 présences ont été dénombrées sur les 35 activités Pré-en-Bulle organisées.

Les traditionnelles journées à thème durant la première semaine des vacances d'été ont été très appréciées. En moyenne, 28 enfants sont venus entre 7h30 et 18h30 afin de profiter d'activités créatrices, théâtrales, sportives, culinaires ou écologiques.

Une nouveauté cette année est sans doute l'introduction d'après-midis participatifs dans le programme. Les enfants décident en commun des activités qu'ils souhaitent faire. Cette nouvelle formule leur redonne du pouvoir d'agir et permet d'acquérir des valeurs telles que le vivre-ensemble.

La-Bulle

Par le maintien d'une permanence du mardi au samedi, La-Bulle offre un temps d'accueil important à l'intention des adolescents âgés de 10 à 18 ans. Servant d'espace de mise en lien, la permanence permet ensuite aux jeunes de se diriger vers d'autres activités du SJB, à l'exemple des divers ateliers du Centranim : les Croc ados, les Bulle de miss, les soirées Fiesta, les tournois ou encore les sorties.

Cette année 2019 présente quelques particularités. Le rajeunissement du public constaté en 2017, puis 2018, induit une participation plus régulière des jeunes âgés de 10 à 14 ans et un bon renouvellement du public. La fréquentation de La-Bulle par les plus âgés reste épisodique. Aussi, la diminution des activités organisées par les animateurs a permis de recréer des espaces que les jeunes ont pu investir avec leurs propositions et leurs actions. L'équipe d'animation les a accompagnés dans leurs idées et leurs projets. A noter également que les ateliers Jeudi sport ont trouvé leur public sur la période automnale. La question de les maintenir au printemps, période moins propice, sera réévaluée en 2020. Enfin, les activités organisées connaissent toujours une fréquentation particulièrement importante, à l'exemple des deux soirées disco qui ont à chaque fois rassemblé près de quarante jeunes.

2. Secteur hors murs

Composée d'un duo féminin durant six mois en 2019, l'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) est allée à la rencontre des jeunes dans l'espace public de la ville, particulièrement à la gare et dans les différents parcs bullois. Des accompagnements individuels de jeunes ont également été menés à bien. Comme à l'accoutumée, les TSHM orientent les jeunes rencontrés vers le secteur Bulle pro si nécessaire.

L'année 2019 a également été l'occasion de renforcer le réseau du SJB grâce à plusieurs rencontres avec des acteurs du travail social et de l'insertion. Echanger sur les pratiques professionnelles et soigner les collaborations permettent un meilleur accompagnement des jeunes et des contacts facilités avec d'autres professionnels.

Les projets d'animation hors murs ont favorisé les liens avec les jeunes et la population. La semaine *streetfootball* au parc Loretan a par exemple été l'occasion de belles rencontres entre jeunes sportifs motivés et habitants du quartier. Le Cabal'été 2019 a, quant à lui, proposé une large palette d'animations, à l'exemple de plusieurs *showcase* lors de la semaine musicale. Ces expériences d'animation hors murs ont permis, d'une part, de côtoyer divers publics et, d'autre part, de mieux évaluer l'attachement des Bullois à leurs espaces de rencontre. La valorisation des activités menées par les jeunes, à l'exemple de l'association de Parkour avec laquelle une nouvelle collaboration a été développée, est aussi un autre objectif auquel la démarche répond.

3. Secteur « Bulle pro »

En 2019, plusieurs jeunes ont pu prendre part à la mesure Ptits Jobs qui leur a permis d'intégrer le monde du travail pour une durée de trois mois. En parallèle, ils ont bénéficié d'un accompagnement socio-éducatif individuel.

Aussi, les Speedworkings ont fait leur retour en 2019 après un temps de pause. A cette occasion, 50 jeunes ont rencontré une trentaine de patrons dans le cadre convivial d'Ebullition.

Quant aux Ateliers F3, ils ont accueilli, durant trois jours, 24 jeunes des CO de la Gruyère. CV, bilan de compétence, atelier de photo-valorisation, entretiens d'embauche fictifs ou encore lettres de motivation ont été au cœur des préoccupations. Quelques nouveaux outils, plus adaptés aux jeunes d'aujourd'hui, ont fait leurs preuves en 2019.

Enfin, la Permanence emploi a connu, dans son nouvel écrin, une légère recrudescence de la fréquentation. En 2019, un effort a été consenti pour améliorer les statistiques de cette mesure qui vient en aide aux jeunes à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'un apprentissage.

4. Evénements et projets

Les événements et projets du SJB revêtent un caractère ludique, social, préventif et culturel. Ces critères se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

- En 2019, l'Hôtel de Ville de Bulle a accueilli plus de 400 participants lors de la traditionnelle Nuit du Jeu. Les partenaires habituels que sont la ludothèque de la Gruyère, la Librairie de cap et de mots, les clubs de jeux La Vache qui joue, le Groupe Centor et la Bulle de Crystal ainsi que l'invité, le Club d'échecs de Bulle, ont fait de cette soirée un moment convivial et festif pour un public conquis.
- A l'occasion du carnaval, le SJB a proposé ses traditionnels grimages au château de Bulle avant le cortège. Les enfants non inscrits avec leur classe ont eu l'occasion de défiler sous la bannière du Centranim lors du cortège.

- En mars, la Semaine contre le racisme a été l'occasion de proposer divers ateliers au Musée gruérien et au Centranim. Un atelier photo a permis à des jeunes de se pencher sur cette thématique avec une professionnelle et d'élaborer une exposition présentée lors de l'inauguration du bâtiment rénové du SJB.
- La Chasse aux J'œufs de Pâques a su conquérir le public avec la participation de près de 400 personnes. Quelque peu agité, le départ de la chasse s'est révélé animé cette année et la manifestation a aujourd'hui atteint sa pleine capacité. En effet, tant la fréquentation du musée en amont, que la participation au bricolage ou encore au quizz de Pâques ont fait le plein de participants.
- Encouragés par M^{me} Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale et le charismatique Bob Morlon, alias Jean-Pierre Macherel, plus de 1200 élèves des établissements scolaires de la ville ont pris part à l'action Coup de balai 2019. Cette opération de nettoyage a été largement plébiscitée sur les réseaux sociaux.
- Le comité organisateur de la Fête de la musique dont fait partie le SJB (secrétariat, village des enfants, bars et nourriture) a vécu une édition 2019 dans la lignée de la précédente : un dimanche des familles avec grosse affluence, soleil et diversité de concerts. Pour la seconde fois, la Fête de la musique de Bulle a collaboré avec le New Orleans meets Bulle (festival de jazz) partageant ses infrastructures le vendredi et le samedi. Cette collaboration s'est très bien déroulée.
- A l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle a mis sur pied, en septembre, le projet « L'écho des droits de l'enfant ». Cet événement, qui a réuni près de 400 élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon, avait pour objectifs la sensibilisation aux droits de l'enfant et la promotion des valeurs citoyennes.
- En 2019, 18 jeunes ont répondu présent à la soirée des jeunes citoyens organisée par le SJB, en collaboration avec le Musée gruérien et l'Office du tourisme. La formule, plus participative, leur a permis, entre autres, de s'exprimer sur la nécessité de créer un conseil des jeunes dans la région.
- L'atelier bougies demeure une tradition qui connaît un grand succès puisque 37 classes primaires y ont pris part cette année. Les ouvertures publiques ont également bien fonctionné et le changement de lieu ne semble pas avoir perturbé le public. Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2020.
- La Bulle Box a vécu une troisième édition en demi-teinte: moins de ventes malgré une promotion plus poussée. Pour la version 2020, des jeunes ont la possibilité de la vendre en gagnant un peu d'argent (CHF 2.-- par carnet). Une évaluation sera menée en fin d'année 2020 afin de déterminer la suite à donner à ce projet.
- Fritime Bulle continue de répondre aux objectifs fixés initialement: permettre à des jeunes dès 12 ans de se dépenser le dimanche après-midi des mois d'hiver. La septième saison a débuté sans difficulté majeure et connaît toujours un aussi grand succès.

Service des seniors

Le Service des seniors de la Ville de Bulle vient d'être créé. Faisant suite à la Loi sur les seniors entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, la Commission senior de la Ville de Bulle s'est constituée le 24 mai 2018. Elle est composée de 9 membres :

- M^{me} Chantal Pythoud, conseillère communale, présidente
- M^{me} Eloïse Grandjean, conseillère générale, vice-présidente
- M^{me} Marie-Christine Baechler, conseillère générale (M^{me} Carole Fritschi dès le 01.01.2020)
- M. Christophe Monney, conseiller général
- M^{me} Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. Pierre Cottier, membre libre
- M. Pierre Gex, membre libre
- M. Christian Repond, membre libre
- M^{me} Stéphanie Seydoux, membre libre

Avec le soutien du groupe de travail du Réseau santé et social de la Gruyère, un concept communal en faveur des seniors est en cours d'élaboration pour :

- mettre en œuvre des mesures permettant aux seniors de vivre le plus longtemps possible à leur domicile, soit d'éviter des placements prématurés en institutions médico-sociales ;
- éviter l'isolement des seniors, soit de participer pleinement à la vie en société, dans une perspective intergénérationnelle ;
- impliquer l'ensemble des acteurs privés et publics du district potentiellement concernés afin qu'ils réfléchissent et travaillent ensemble pour anticiper les changements et les impacts induits par le vieillissement démographique.

Afin de soutenir la Commission senior pour toutes ces démarches, le Conseil communal a créé un poste de déléguée aux seniors, fonction assumée par M^{me} Mireille Niquille.

En juin 2019, un questionnaire « Evaluation des besoins » a été envoyé aux 4'431 seniors de 60 ans et plus. La Ville de Bulle a reçu 1'931 réponses, soit un taux de 43 %. L'analyse de l'étude des besoins permettra de se faire une image plus précise des situations vécues par la population vieillissante. Ces résultats permettront de cibler des domaines d'action prioritaires pour la commune.

Activités proposées par le Service des seniors

- Minigolf, sur le parcours du Centre de tennis, en collaboration avec le club
- Tennis de table, au Centre de tennis, en collaboration avec le club
- Jass, à la Résidence du Marché, en collaboration avec M^{me} Liliane Remy, bénévole
- Café des seniors, en collaboration avec Bulle Sympa
- Marche Sympa, en collaboration avec Bulle Sympa
- Echecs, à la Résidence du Marché, en collaboration avec le club
- Philatélie, au CO de La Tour-de-Trême, en collaboration avec le club

Activités et projets 2020

- Thé dansant
- World café seniors (le 29 février 2020)
- Informations impôts
- Pass'Age, projet intergénérationnel en collaboration avec le Service de la jeunesse
- Partager et transmettre, en collaboration avec le Musée gruérien
- Mise en route d'un local de rencontres pour les séniors

Service de l'intégration

Le Service de l'intégration de la Ville de Bulle déploie ses activités dans les domaines suivants: primo-information et accueil des nouveaux habitants, coordination et soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français, développement de projets en collaboration avec les communautés migrantes, encouragement de la participation citoyenne (Bulle Sympa), lutte contre la discrimination. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière.

Actions réalisées en 2019

Primo-information et accueil des nouveaux arrivants

La matinée d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu le 26 janvier 2019, avec la présence du Conseil communal ainsi que du personnel de la ville. Afin de sensibiliser la nouvelle population aux enjeux du développement durable, un sac réutilisable pour fruits et légumes, une production locale et durable, a été distribué à chaque ménage.

Dans le but d'améliorer l'accès aux informations, une nouvelle rubrique a été créée lors de la refonte du site internet, destinée aux nouveaux habitants. Deux dépliants ont été mis à jour, l'un sur l'offre de la petite enfance et l'autre sur l'offre en matière de cours de langue et d'intégration. Ces dépliants sont disponibles en ligne ainsi qu'en version papier.

Accueil des élèves primo-arrivants allophones

Une collaboration a vu le jour entre les responsables d'établissement des écoles primaires et le Service de l'intégration. Celui-ci assure, sur demande, l'entretien d'accueil des familles primo-arrivantes allophones. En 2019, 23 élèves ont été accueillis par la déléguée à l'intégration et l'infirmière scolaire.

Deux matinées avec des interprètes communautaires ont été organisées pour les professionnels de la santé au sein des écoles des villes de Fribourg et Bulle. La déléguée à l'intégration de la Ville de Bulle a également pu y participer. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les représentations de diverses cultures (Erythrée, Tamoul du Sri Lanka, Somalie, etc.) quant à l'éducation, l'alimentation ainsi que la santé des enfants.

Apprentissage du français

En collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Fribourg, le Service de l'intégration organise des cours de français gratuits dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été (en 2019: 16 soirées de cours programmées). Plus spécifiquement, il se charge de coordonner la prise en charge des enfants par du personnel de la Ville de Bulle travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES).

Le Service de l'intégration est en lien avec les structures soutenues par la Ville de Bulle qui proposent des cours de français ou d'intégration afin de veiller à une offre coordonnée qui réponde aux besoins de la population migrante.

Vivre-ensemble

Bulle Sympa

La déléguée à l'intégration assure le secrétariat et exceptionnellement la coordination (d'août 2019 à janvier 2020) du projet « Bulle Sympa » s'inscrivant dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde ». De nombreuses tâches sont associées à ces fonctions:

- préparation des séances de la Commission Bulle Sympa (procès-verbaux et suivi des tâches) ;
- co-organisation du café de quartier, rédaction du rapport et accompagnement de la/des mesure(s). En 2019, ce café a eu lieu à la rue des Agges ;
- organisation de la 9^e volée de formation « Agents Bulle Sympa », en collaboration avec l'espace de formation L'Etrier ;
- gestion des réservations du BusSympa ;
- accompagnement des agents Bulle Sympa dans le développement et la mise en place de projets.

Grâce à Bulle Sympa, la question du « vivre-ensemble » est au cœur de nombreuses réflexions qui favorisent l'émergence d'idées pour améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale à Bulle. En fonction des projets, la déléguée à l'intégration met en lien les agents Bulle Sympa avec les services de la ville concernés par la réalisation de leur projet. Ainsi, en 2019, de nouveaux projets ont vu le jour, à savoir :

- « Marche Sympa seniors » et « Café seniors », en collaboration avec la déléguée aux seniors ;
- actions de sensibilisation afin de ne pas jeter les petits déchets par terre, en collaboration avec le Centre d'entretien.

Fête des voisins

Pour faciliter la création de liens, le Service de l'intégration propose un kit d'organisation à toute personne qui souhaite organiser une Fête des voisins dans son immeuble, sa rue, son quartier. En 2019, 17 fêtes ont été annoncées.

Lutte contre la discrimination

Semaine contre le racisme

Le Service de l'intégration souhaite engager des actions et des réflexions sur les idées reçues, les stéréotypes et les discriminations. Pour la deuxième année consécutive, des ateliers ont été développés en étroite collaboration avec le Service de la jeunesse, ainsi que le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle. Le programme bullois a été présenté lors d'une conférence de presse organisée au niveau cantonal. De nombreux jeunes du Centranim et des écoles primaires ont participé aux activités proposées.

Atelier dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant

Dans le cadre de cette journée organisée par le Service de la jeunesse, un poste était dédié au droit à la non-discrimination. Les élèves ont pu faire l'expérience d'une situation d'uniformité (tout le monde se ressemble), puis d'une situation de diversité. Des discussions ont été menées sur la base de cet exercice.

Coordination

Le Service de l'intégration a participé :

- au groupe de travail « jeunesse – intégration – école ». En 2019, la traduction du bulletin d'informations scolaires a été mise à jour dans les langues suivantes : portugais, albanais, anglais ;
- au groupe de travail « gestion des espaces publics » ;
- aux réflexions préalables en vue de l'organisation d'un pique-nique multiculturel organisé par la Jeune Chambre internationale Gruyère ;
- à des rencontres et entretiens avec diverses associations et institutions ;
- à la Conférence latine des délégués à l'intégration ainsi qu'à la Conférence suisse des délégués à l'intégration.

Conseil et accompagnement de personnes migrantes

Le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par des personnes migrantes ou issues de l'asile. Les demandes sont variées : insertion professionnelle, recherche de formation, lien social, soutien pour des démarches administratives, etc. Le Service de l'intégration joue avant tout un rôle d'orientation.

Ptits Jobs

Le Service de l'intégration a participé au programme « Ptits Jobs » mis en place par le Service de la jeunesse. Une jeune en recherche de formation a pu se former, pendant trois mois, aux tâches de secrétariat et à la logistique liées à l'organisation d'événements divers.

Recherches de fonds auprès de l'Etat, de la Confédération, de fondations, etc.

Service de la culture

Le Service de la culture de la Ville de Bulle offre conseils et soutien aux différents acteurs culturels (artistes et créateurs, programmateurs, sociétés locales, organisateurs de manifestations, institutions culturelles) ainsi qu'à la population (plus particulièrement les jeunes, migrants, handicapés, personnes âgées, etc.) intéressée par l'offre existante sur le territoire communal.

Conformément à la politique culturelle définie en 2018, le Service de la culture oriente son action au travers de quatre axes que sont :

- le soutien à la création par la mise en place de conditions cadres adaptées ;
- le soutien à la transformation et à la conservation de biens culturels ;
- la diffusion de prestations culturelles et la valorisation du patrimoine existant ;
- l'accessibilité aux produits et prestations culturelles.

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec le Musée gruérien, les Archives communales ainsi que les autres services communaux liés à la jeunesse, à l'intégration, au sport ou encore au tourisme. Il veille également à entretenir des rapports réguliers avec le Service culturel de l'Etat de Fribourg et les différents organes de soutien à la création, à la production et à la diffusion.

Le soutien à la création

Dans le cadre de son programme Scène +, le Service de la culture a mis sur pied un groupe de travail visant à recenser les bâtiments communaux et privés susceptibles d'occuper une fonction culturelle destinée à la création. De même, de nouvelles rencontres ont eu lieu avec les acteurs culturels afin de mettre sur pied des résidences et workshops dans le domaine des musiques actuelles. Ces impulsions sont appelées à se concrétiser courant 2020 et font écho aux synthèses développées dans le cadre des premières rencontres liées au programme Scène + qui se sont tenues en 2018.

Le soutien à la transformation/conservation de biens culturels

Sensible à la question de la qualité de la production culturelle, le Service de la culture a renforcé cette année ses collaborations avec la Fédération des arts de la rue suisse (FARS). De même, il a joué un rôle actif dans le maintien d'un festival d'arts de rue en Gruyère par le soutien conféré au festival Rue & Vous, devenu bullois pour l'occasion.

Par les échanges développés, des liens entre programmateurs de festivals et artistes locaux ont été renforcés. Des démarches sont en cours afin d'étendre cette approche aux différentes disciplines culturelles liées aux arts de la scène. A ce titre, la collaboration avec la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles) a permis de mieux connaître les conditions propres aux soutiens à la diffusion d'artistes bullois et gruériens.

Le soutien à la diffusion

Afin d'encourager la diffusion de la culture, le Service de la culture alloue chaque année des subventions aux sociétés culturelles locales, aux manifestations culturelles et à différentes saisons culturelles, à l'exemple de la saison CO2. En complément de ce soutien, le Service de la culture a maintenu sa collaboration avec le Conservatoire de musique dans le cadre de la saison des Midis de Sainte-Croix qui permet aux étudiants et professeurs du conservatoire de se produire ensemble et d'expérimenter leur relation au public.

Afin de mieux coordonner l'offre culturelle et d'optimiser l'utilisation des différentes infrastructures, l'agenda Bulle de culture s'adresse désormais à l'ensemble de la Gruyère et présente plus d'une centaine de lieux susceptibles d'accueillir des spectacles, des organisateurs de manifestations et des comités de sociétés dans le cadre de leurs réunions.

Le soutien à l'accès à la culture

Afin de rendre la culture davantage accessible, la Ville de Bulle a souscrit à deux offres attractives destinées à favoriser l'accès de toutes et tous à la culture : la Carte Culture Caritas et l'abonnement 20 ans/100 francs. Si la première s'adresse aux personnes à revenus modestes, la seconde vise à permettre aux jeunes, jusqu'à leurs 21 ans révolus, un accès gratuit à un large panel d'offres culturelles en Suisse romande pour un forfait unique de cent francs. En complément de ces offres, le Service de la culture a instauré le Pass Bienvenue qui permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une grande partie de l'offre culturelle bulloise.

Ces différentes offres ont permis à une quinzaine de jeunes de bénéficier d'un accès gratuit à l'offre culturelle et à plus de 300 nouveaux habitants de découvrir l'offre culturelle bulloise. Si ces premiers chiffres sont encourageants, le développement d'actions de médiation culturelle complémentaires reste nécessaire.

Synergies entre communes et région

Dans le cadre de la mise sur pied du premier concert des chefs-lieux organisé par la Conférence des délégués culturels des chefs-lieux (CDCCL), le Service de la culture a été sollicité afin d'assurer la communication de l'événement et d'organiser le concert bullois. Ce dernier a permis de faire circuler les publics et de favoriser des échanges entre les différents districts. Sollicité également dans le cadre du développement de l'association Option Gruyère, le Service de la culture a entretenu des contacts réguliers avec le chargé de projet régional en vue d'une bonne coordination des démarches initiées sur le plan régional.

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers :

- les besoins de la population et des organisations sportives ;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures ;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de plus de Fr. 40'000.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois inscrit. En 2019, ce soutien s'est élevé à Fr. 76'350.--, ce qui représente 1527 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de « La Suisse bouge ».

Il s'agit d'une journée « portes ouvertes » pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations. Plus de 3500 participants et spectateurs étaient présents en 2019, et 49 sociétés sportives ont profité de cette manifestation pour mettre en lumière leur sport.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2018 au printemps 2019, le concept a séduit plus de 70 participants et 5 modules de 6 cours ont été proposés : badminton, zumba, yoga pleine conscience, tennis de table et danse africaine.

De nouvelles activités ont été lancées pour l'édition 2019-2020 : le rock'n roll et la marche active.

Fritime

Destiné aux jeunes dès 12 ans, Fritime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h durant la saison hivernale.

Durant la saison 2019, Fritime a réuni plus de 70 jeunes en moyenne par dimanche après-midi. La prochaine saison reprendra en novembre 2020.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18 h 30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2019, 18 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Prix de la Commission des sports 2019

Le Service des sports s'est focalisé cette année, pour la première fois, sur la mise en place d'un prix du mérite décerné par la Commission des sports de la Ville de Bulle. Ce prix vise à féliciter un sportif individuel, un sportif en devenir, une équipe et un projet, tout en délivrant un message d'encouragement pour tous les sportifs et clubs de la ville.

Le 27 juin 2019, à l'Hôtel de Ville de Bulle, les sportifs suivants ont reçu un prix en espèces :

- Coralie Ambrosini (Sporting Athlétisme Bulle) : prix du mérite sportif individuel
- Club de tennis de table de Bulle : prix du mérite sportif collectif
- Sohane Desarzens (cavalière) : prix de l'espoir de l'année
- Claude Jaquet (fondateur du Club fauteuil roulant de la Gruyère) : prix « coup de cœur » de la Commission des sports

9

Foyers communaux

65 | 71

Comité de direction	page 65
Objectifs 2019	page 65
Tarif 2019	page 65
Détail des journées et taux d'occupation	page 66
Animations	page 66
Personnel	page 67
Comptes d'exploitation	page 68
Projets et perspectives	page 71

1. Comité de direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle a siégé à quatre reprises sous la présidence de M^{me} Chantal Pythoud, conseillère communale. Son activité s'est concentrée principalement sur les aspects suivants :

- suivi des aspects financiers et économiques ainsi que gestion du personnel au moyen de tableaux de bord idoines ;
- réalisation des objectifs 2019 ;
- analyse des comptes et budgets ;
- suivi des investissements pour l'entretien et la mise à niveau des équipements décidés par le Conseil général ;
- soutien au directeur pour garantir une gestion du personnel saine et harmonieuse ;
- participation à l'évolution du cadre légal régissant l'organisation des EMS à la suite des dispositions contenues dans le concept Senior+. Le Concept régional d'accompagnement des personnes âgées (CRAPA) en est la concrétisation pour le district de la Gruyère.

2. Objectifs 2019

En début d'année, le Comité de direction a posé les objectifs suivants :

- **Respect du budget. Pas de dépassement du déficit prévu.**
Le déficit prévu était de Fr. 135'100.--. Il se monte à Fr. 93'177.89. L'objectif est atteint.
- **Réussir le processus d'engagement du directeur.**
M. Sylvain Bertschy a été engagé en mai 2019 et est entré en fonction en décembre 2019. L'objectif est atteint.
- **Améliorer l'indice de satisfaction du personnel de 4 %.**
L'indice de satisfaction du personnel se montait à 82 % à fin 2018. A fin 2019, il se monte à 83 %. L'augmentation de 4 % souhaitée n'est pas réalisée. Bien que le résultat global se soit amélioré, l'objectif n'est pas atteint.

3. Tarifs 2019

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle :

Par mesure de simplification, les prix sont identiques dans l'ensemble des EMS du canton. La différence, provenant de la masse salariale du personnel soignant reconnu par le Service de la prévoyance sociale (SPS) pour dispenser les soins requis par les résidents en fonction de leur catégorie RAI-RUG, fait l'objet d'une correction spécifique à chaque établissement garantissant la couverture des coûts réels.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total d'une journée varie de Fr. 124.50 à Fr. 480.--. Ces prix incluent les soins, l'accompagnement et la pension hôtelière.

Les caisses maladie prennent en charge un montant de Fr. 9.-- journalier par degré de soins. L'échelle des soins reconnus s'étale sur 12 degrés. La participation des caisses maladie se monte de Fr. 9.-- par jour au minimum à Fr. 108.-- par jour au maximum. Elles prennent à leur charge les frais de médicaments facturés directement par la pharmacie.

La pension hôtelière, à raison de Fr. 105.-- par jour, est payée par le résident pour un total de 5 millions.

Le montant total des soins et accompagnement pour l'exercice 2019 se monte à 10,5 millions, soit 6,1 millions pour les soins et 4,4 millions pour l'accompagnement. La charge des soins se répartit comme suit :

- Caisses maladie 2,8 millions
- Canton 2,7 millions
- Résidents 0,6 million

La charge des frais d'accompagnement à hauteur de 4,4 millions se répartit comme suit :

- Canton 2,4 millions
- Résidents 2 millions

Le coût journalier à la charge des résidents dépend de son degré de soins et naturellement de ses revenus et de sa fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse cantonale de compensation qui attribue ses aides (prestations complémentaires) en fonction de la capacité financière de chaque personne.

4. Détail des journées et taux d'occupation

En 2019, 55 personnes sont sorties des foyers – 2 personnes sont retournées à domicile et 53 personnes sont décédées – soit un taux de rotation de 40,15 %. La durée moyenne de séjour continue de baisser et s'établit à 2,2 années : 16 personnes sont sorties après un temps de séjour supérieur à 3 ans, 20 personnes avaient séjourné de 1 à 3 ans et 19 personnes ont séjourné moins d'un an. L'accélération des séjours de courte durée constatée ces années passées se confirme.

Les 47'717 journées, soit un taux d'occupation de 99 %, se répartissent selon les niveaux de soins suivants :

Niveau de soins	Nbre de journées	Niveau de soins	Nbre de journées	Niveau de soins	Nbre de journées
1	0	5	2515	9	2715
2	3517	6	6553	10	4230
3	3571	7	8634	11	1560
4	5289	8	8754	12	379

5. Animations

En plus de la traditionnelle kermesse bisannuelle se tenant en alternance dans un des deux établissements, les animations proposées appliquent le concept Montessori, basé sur la valorisation des aptitudes résiduelles. Outre les animations usuelles – chœur mixte, bals, concerts, séances de cinéma, ateliers cuisine, cours de patois, activités manuelles, sorties individuelles et collectives – on peut relever l'édition d'un livre de recettes, la tenue d'un stand des produits du terroir au marché précédant la Bénichon et la participation à la course Morat-Fribourg.

Ces animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement centrées sur la réminiscence des actes de la vie quotidienne.

6. Personnel

Effectif

Nombre total de collaborateur-trice-s au 31.12.2019 :

- secteur exploitation : 45 EPT, soit 65 personnes, 6 départs ;
- secteur soins : 106 EPT, soit 135 personnes, 22 départs.

Les apprenti-e-s sont hors effectifs. Dans le secteur des soins et de l'accompagnement, les foyers forment 6 personnes à la profession d'ASSC (assistante en soins et santé communautaire), 2 personnes à celle d'ASA (aide-soignante) et 2 personnes à la profession d'ASE (assistant socio-éducatif). Dans le secteur de l'exploitation, les foyers forment 3 apprenti-e-s cuisinier-ère-s, 2 apprenties gestionnaires en intendance et 1 apprenti agent d'exploitation.

Durant la période d'été, une trentaine de jeunes viennent prêter main forte aux effectifs réduits en raison des vacances. Au cours de l'année, les foyers accueillent des stagiaires qui s'intéressent aux différentes professions actives dans l'institution, des personnes astreintes à des travaux d'intérêt général (TIG) ainsi que des stagiaires placés par l'ORP ou par l'AI afin d'établir des bilans professionnels et de reprendre contact avec les exigences d'un milieu professionnel.

Satisfaction du personnel

Evolution de l'indice de satisfaction du personnel ces trois dernières années

Au total, 168 personnes ont répondu à l'enquête de satisfaction qui est soumise au personnel en fin d'année.

	Indice 2016 en %	Indice 2017 en %	Indice 2018 en %	Indice 2019 en %	Variation 2018 et 2019
Votre place de travail est	97	94	90	94	+ 4 %
Vos activités sont	92	92	91	93	+ 2 %
L'autonomie qui vous est laissée est	87	89	88	86	- 2 %
Les responsabilités données sont	93	88	88	88	0 %
Le soutien qu'on vous apporte pour atteindre vos objectifs est	89	88	77	80	+ 3 %
La collaboration dans l'équipe est	81	89	80	81	+ 1 %
La collaboration avec vos supérieurs directs est	94	92	84	86	+ 2 %
La sécurité du travail est	95	96	91	89	- 2 %
Les possibilités de vous former sont	85	88	88	84	- 4 %
L'organisation de votre secteur est	89	89	79	82	+ 3 %
L'organisation dans l'EMS est	90	91	79	80	+ 1 %
L'écoute de vos demandes et préoccupations est	79	82	69	76	+ 7 %
La communication des informations est	72	76	66	65	- 1 %
L'égalité de traitement dans votre secteur est	83	88	82	76	- 6 %
Le climat de travail est	87	87	73	79	+ 6 %
L'image de l'institution est	97	97	86	90	+ 4 %

La collaboration entre les services de l'EMS est	84	77	77	74	- 3 %
Je me sens respecté-e	95	93	80	83	+ 3 %
J'ai le sentiment que mon travail est utile	83	96	92	94	+ 2 %
Mon travail est respecté et valorisé	88	83	76	80	+ 4 %
Evolution de l'indice de satisfaction			82	83	+ 1 %

Formation continue

En plus des formations de base (apprentissage), les foyers veillent à la formation continue de leurs collaborateurs: 90 collaborateurs du secteur soins ont suivi un perfectionnement professionnel ou une formation continue interne ou externe pour un total de 4200 heures consacrées à la formation. Dans le secteur exploitation, 12 personnes ont consacré 550 heures à la formation continue.

7. Comptes d'exploitation

Le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 135'100.--. Les comptes bouclent sur un excédent de charges de Fr. 93'177.89.

Remarque: les foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes. Cette transposition est quelque peu aléatoire et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Recettes

570.432.00	<u>Pensions</u>	
	Budget	Fr. 4'908'600.00
	Comptes	Fr. 5'003'821.00

Le prix de pension a été majoré de Fr. 2.--/jour à la suite de la décision du Grand Conseil en fin d'année 2018.

570.435.01	<u>Produit des repas livrés à l'extérieur</u>	
	Budget	Fr. 750'000.00
	Comptes	Fr. 874'946.00

Les repas à domicile ont connu une hausse de près de 10 % et les repas aux écoles de plus de 25 %.

Cf. explications compte 570.313.01.

570.435.02 Produits diverses prestations

Budget	Fr.	526'500.00
Comptes	Fr.	473'616.07

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte dont le chiffre résulte des recettes non ventilées dans les autres comptes à l'attribution plus spécifique.

Cf. remarque introductive

570.451.00 Soins spéciaux

Budget	Fr.	11'002'300.00
Comptes	Fr.	10'549'317.80

Normalement, ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale.

Dépenses570.301.00 Salaires du personnel soignant

Budget	Fr.	9'167'700.05
Comptes	Fr.	8'808'644.32

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents. Il est par conséquent aléatoire de déterminer précisément la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

570.301.01 Salaires du personnel des autres services

Budget	Fr.	3'957'700.00
Comptes	Fr.	4'021'720.14

0,5 EPT a été ajouté à la cuisine pour tenir compte de l'augmentation du volume de repas servis (cf. compte 570.435.01). Deux personnes, non prévues au budget, ont fait valoir leur droit à un pont AVS en cours d'exercice. Le total des ponts AVS se monte à Fr. 186'000.--.

570.309.00 Recherche et formation du personnel

Budget	Fr.	100'100.00
Comptes	Fr.	118'541.49

Des difficultés dans le climat de travail ont nécessité de recourir à des intervenants externes.

570.311.02 Achat de mobilier, machines et véhicules

Budget	Fr.	119'400.00
Comptes	Fr.	53'769.41

Des remplacements de biens d'équipements qui continuent de fonctionner à satisfaction ont été différés.

570.312.00 Chauffage, eau, électricité

Budget	Fr.	270'000.00
Comptes	Fr.	289'970.15

La différence provient d'une consommation d'électricité supérieure de Fr. 13'000.-- et de chauffage de Fr. 11'000.--, alors que la consommation et le traitement de l'eau ont connu une baisse de Fr. 5'000.--.

570.313.01 Alimentation

Budget	Fr.	871'000.00
Comptes	Fr.	938'960.50

L'accroissement du nombre de repas vendus à l'extérieur – cf. compte 570.435.01 – entraîne forcément des achats de nourriture supérieurs aux prévisions.

570.314.00 Entretien des bâtiments

Budget	Fr.	103'000.00
Comptes	Fr.	134'031.75

Le décollement de l'époxy dans les conduites d'eau du Foyer de Bouleyres entraîne des interventions urgentes fréquentes et conséquentes d'entreprises externes pour plus de Fr. 30'000.--.

570.315.00 Entretien des équipements

Budget	Fr.	108'000.00
Comptes	Fr.	130'048.58

Le remplacement d'un sèche-linge, des mises en conformité dans de nombreuses chambres à la Maison Bourgeoisiale ainsi que des modifications sur le système de fermeture des portes et ascenseurs lors de l'agrandissement de l'USD au 1^{er} étage de Bouleyres ont entraîné des dépenses non prévues au budget.

570.318.02 Autres charges d'exploitation

Budget	Fr.	150'800.00
Comptes	Fr.	59'280.85

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise dans ce compte dont le chiffre résulte des dépenses non ventilées dans les autres comptes.

Cf. remarque introductive

8. Projets et perspectives

L'année 2020 marque le changement à la direction des Foyers de la Ville de Bulle. M. Sylvain Bertschy, entré en fonction le 1^{er} décembre 2019, a pris la responsabilité de la direction au 1^{er} janvier 2020.

L'adhésion des communes au Concept régional d'accompagnement des personnes âgées (CRAPA) transfère la responsabilité des investissements pour les constructions et transformations importantes des EMS du district au Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG). A ce titre, cette autorité mènera en étroite collaboration avec la direction des foyers et le service technique de la Ville de Bulle la rénovation des conduites d'amenée d'eau au Foyer de Bouleyres. Devisé à 7,5 millions, ce chantier impactera fortement la vie quotidienne de l'institution.

D'autre part, les investissements votés par le Conseil général en décembre 2019 permettront le changement du serveur informatique, le remplacement de la voiture pour le transport de personnes handicapées ainsi que la climatisation de la laverie et du séjour de l'USD.

10

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

73 | 78

Introduction	page 73
Composition du service au 31.12.2019	page 73
Exercice comptable 2019	page 74
Statistiques des dossiers de protection	page 75
Commentaires	page 76
Perspectives 2020	page 77
Inspections	page 78
Divers	page 78

1. Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par Mme la conseillère communale Chantal Pythoud.

Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Il peut ainsi se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais offre, dans d'autres situations, un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles n'agit que sur mandat de la Justice de paix et en faveur des personnes domiciliées légalement dans les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel de comptes et d'un rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2019

Chef de service	Christophe Allaman	40 %
Curateurs / Curatrices	Christophe Allaman	60 %
	Alexandra Bosson	100 %
	Magali Clerc	60 %
	Caroline Dupré	80 %
	Natyra Hyseni	100 %
	Florence Oberson	60 %
	Gérard Romanens	60 %
		<u>520 %</u>
Comptabilité	Sophie Bapst-Zosso	50 %
	Doriane Martin	70 %
	Christine Zimmermann	50 %
	Anne Zosso	50 %
		<u>220 %</u>
Administration	Bastien Bourguet	100 %
	Patricia Clément	100 %
	Sophie Donzallaz	90 %
	Claire Kolly	50 %
		<u>340 %</u>
Auxiliaires (Déclarations fiscales env. 1 mois)	Bernard Gapany	50 %
	Bernard Risse	50 %
Stagiaire MPC (du 26.08.2019 au 25.08.2020)	Ethan Genoud	100 %

3. Exercice comptable 2019

L'exercice 2019 a été marqué par une réduction de 2,2 % des charges globales et par une hausse des revenus de 5,3 % du point de vue comptable par rapport à l'année précédente. Quelques points sont à relever:

Traitement du personnel. L'accroissement de 3,9 % par rapport à l'exercice comptable précédent peut s'expliquer par l'augmentation du taux de travail de 20 % sur un poste de curatrice, de 40 % et 50 % sur des collaboratrices socio-administratives durant 3 mois afin de renforcer le secteur comptable ou de combler le manque d'effectifs, ainsi que par l'arrivée, en cours d'année, de deux nouvelles curatrices qui ont commencé leur activité un mois à l'avance afin de pouvoir monter en compétence.

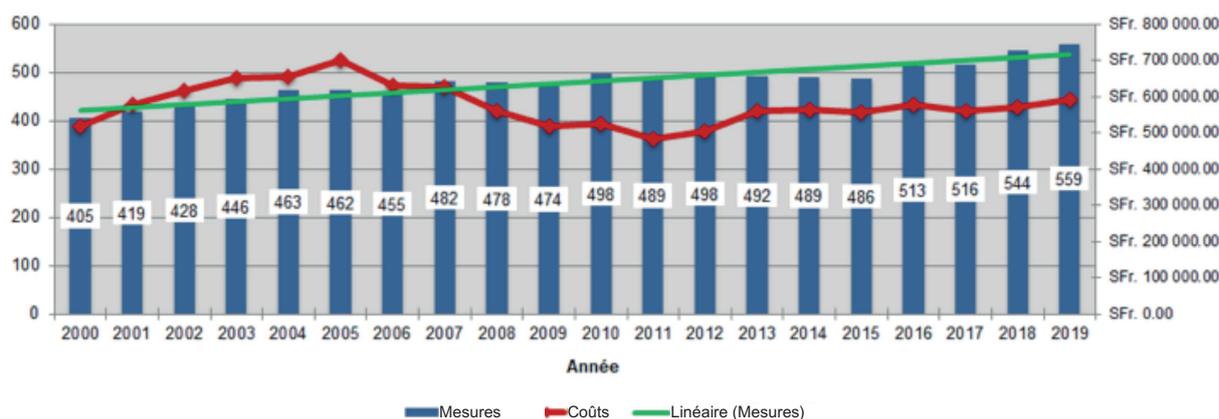
Frais bancaires et postaux. Cette augmentation importante par rapport au budget est à imputer à la comptabilisation mensuelle des acomptes d'émoluments et de primes d'assurance RC en faveur de nos personnes concernées. Afin de réduire ces charges, des prélèvements semestriels seront mis en place en 2020.

Frais de traduction. Ce poste a été créé à la suite d'une directive envoyée par la Fédération suisse des sourds stipulant que, selon la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes doivent être payés par le service et non par les personnes sourdes.

Assurances. La différence de Fr. 3'482.70 par rapport au budget 2019 peut s'expliquer par le paiement des primes d'assurances pour l'année suivante sur l'exercice 2020 et non plus sur le précédent.

Emoluments de gestion. Cette augmentation de 3,5 % par rapport à l'exercice 2018 résulte de la prise en charge de nouveaux mandats. Il est à souligner qu'une provision de Fr. 160'000.-- a été constituée en vue de la validation finale des émoluments 2019 par l'autorité de protection.

Evolution du nombre de mesures et de leurs coûts

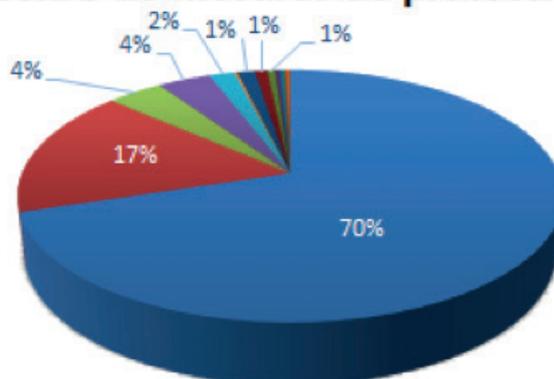


4. Statistiques des dossiers de protection

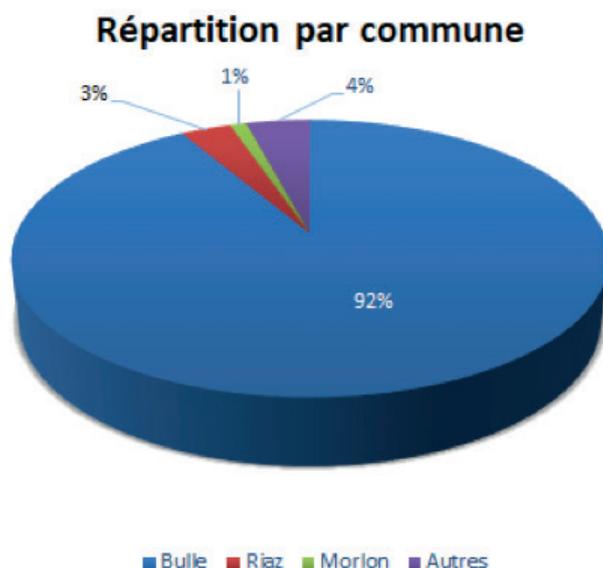
Générales	2018	2019
Total des mandats de protection durant l'année	544	559
Total des mandats de protection au 31.12.2019	471	514

Mouvements	2018	2019
Nouveaux mandats de protection	91	94
Mandats de protection levés en cours d'année, y c. transferts et décès	73	45
Variation du nombre de mandats de protection (nombre de nouveaux mandats moins nombre de mesures levées ou transférées)	+ 18	+ 49

Genre de mesures de protection



- Curatelle de représentation/gestion
- Curatelle combinée
- Curatelle de représentation
- Tutelle mineur
- Succession
- Curatelle d'administration mineurs
- Curatelle de portée générale
- Curatelle d'accompagnement
- Curatelle de coopération
- Curatelle ad hoc
- Curatelle de représentation domaine médical
- Curatelle de substitution



5. Commentaires

L'année 2019 a été caractérisée par la poursuite de l'augmentation du nombre de mesures de protection par rapport à l'année précédente: il est à souligner que la différence entre le nombre de nouveaux mandats et le nombre de mesures levées a augmenté de 170 % par rapport à 2018. Cette importante variation peut s'expliquer par la complexité toujours croissante des mandats et par la difficulté de les lever au fil du temps.

Près de 54 % des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde. A titre de comparaison, en 2018, cette proportion était de 51 %.

Pas moins de 2'346 rendez-vous, soit une augmentation de 11,6 % par rapport à l'année précédente, ont été planifiés dans le cadre de la gestion des mandats de protection. Ceci représente 4'928 kilomètres (- 20,4 %) parcourus par les curateurs durant l'année, dont 79 % ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les frais de déplacement ont été pris en charge à hauteur de 30 % par les personnes concernées. Les deux vélos électriques, dont un nouveau modèle acquis au mois de juin dernier, ont permis de favoriser la mobilité douce: 106 sorties représentant plus de 263 kilomètres, soit une moyenne de 3 kilomètres par sortie.

Courant 2019, 96 personnes concernées (+ 21,5 %) ont pu bénéficier de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'612'102.--, ce qui représente une augmentation de 17,4 % par rapport à l'année précédente. Quant au total annuel des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle, il s'est élevé à plus de Fr. 3'650'000.-- (+ 15,3 %).

Le début de l'année 2019 a vu la mise en production du nouveau progiciel KiSS 5. Le 3 janvier dernier, les premières écritures ont été saisies et les paiements effectués avec succès. Durant les six premiers mois de 2019, tous les collaborateurs du service ont été mis à contribution afin d'enrichir, au fil de l'eau, les données liées aux personnes concernées dans le nouveau système informatique et cela a eu un impact non négligeable sur le nombre d'heures supplémentaires. Une augmentation du taux de travail de 40 % d'une collaboratrice socio-administrative a été nécessaire durant deux mois, afin de renforcer l'équipe comptable.

Les mois d'avril et de mai 2019 ont été marqués par les congés maternité d'une curatrice et d'une collaboratrice à la comptabilité, ainsi que par la réduction du temps de travail de 40 % d'une autre curatrice.

Une nouvelle curatrice est entrée en fonction à temps complet au début d'avril 2019 pour pallier à ces changements. Pour le secteur de la comptabilité, deux collaboratrices ont pu augmenter leur temps de travail de 50 %, afin de remplacer leur collègue durant son absence.

Ces changements ont nécessité la réorganisation d'un bureau qui a permis d'accueillir trois curateurs dans le même espace de travail.

Le mois de septembre dernier a vu le départ à la retraite d'un curateur et l'augmentation de 20 % du taux de sa retraite anticipée d'un autre curateur. A cet effet, une nouvelle curatrice a pu être engagée au mois d'août 2019. Grâce à ces changements, l'effectif des curateurs a pu passer de 5 à 5,2 EPT. Cela a permis d'alléger quelque peu la charge de travail importante liée à la prise en charge de nouvelles mesures de protection.

De plus, il est à relever le départ d'une collaboratrice socio-administrative pour la fin novembre 2019 qui a été remplacée au même taux, au 1^{er} janvier 2020.

L'année dernière a été aussi marquée par la finalisation des plans des futurs nouveaux bureaux du service au Château-d'En-Bas 33 à Bulle avec la collaboration du Département technique et du bureau O. Charrière architectes SA.

Enfin, un nouveau stagiaire MPC (maturité professionnelle et commerciale) a commencé son stage pratique d'une année au sein du service, vers la fin du mois d'août 2019.

6. Perspectives 2020

Afin de pallier à la hausse constante de la charge de travail aux niveaux de la comptabilité et de la gestion des frais de maladie de nos personnes concernées, le début de l'année 2020 a vu l'augmentation de 40 % du taux d'activité sur trois collaboratrices administratives.

Si l'accroissement de nouveaux mandats attribués par la Justice de paix devaient encore se poursuivre, il serait nécessaire d'engager un nouveau curateur dans le courant de l'année 2020. En effet, la moyenne par responsable de dossiers se monte, à ce jour, à 97 mandats par EPT. A titre de comparaison, la moyenne fribourgeoise en 2018 était de 66 mesures de protection par EPT.

Cette année devrait voir l'implémentation du module des versements électroniques qui assurerait une remontée automatique dans le système de tous les revenus depuis les e-banking. Cette fonctionnalité aurait pour but d'alléger la charge de travail au sein de l'équipe de la comptabilité. Un budget de Fr. 6'700.-- a déjà été alloué à cet effet.

Quant à l'intégration d'une GED (gestion électronique des documents) permettant de sauvegarder systématiquement tout document, y compris comptable, dans les dossiers informatiques des personnes concernées, elle est, pour l'instant, en attente d'un développement complémentaire de la société Diartis AG.

A noter encore qu'une nouvelle stagiaire MPC effectuera son stage pratique d'une année au sein du service dès le début du mois d'août 2020.

Enfin, le service verra le départ, pour le mois de juin prochain, de son chef de service amené à occuper de nouvelles fonctions au sein de la Ville de Bulle.

7. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

8. Divers

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant.

Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers des personnes concernées et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis chaque année à la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère, à Bulle.

1. Introduction

Gruyère Energie SA (GESA) est prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle. Son mandat s'étend de la planification, de la mise en service et de l'exploitation des installations jusqu'à la facturation de la consommation à la clientèle finale. La Commission des eaux de la Ville de Bulle prépare et prend les décisions liées aux investissements, à la tarification et aux divers règlements.

2. Travaux

Le remplacement de certaines conduites s'est poursuivi durant l'année 2019 conjointement aux travaux d'installation du chauffage à distance et de pose des infrastructures d'eaux claires et usées ; une manière pour Gruyère Energie et la Ville de Bulle de profiter au maximum des synergies possibles, avec un gain d'efficacité et une diminution des coûts à la clé.

Parallèlement au renouvellement du réseau, de nouvelles conduites destinées à répondre aux besoins croissants de la commune ont été mises en place. Citons quelques exemples de travaux d'importance réalisés durant l'année.

Nouvelles conduites	Diamètres (mm)	Longueurs (m)
Jardins de la Pâla	PE 160	160
Chemin du Motélon	PE 180	170

Rénovation/remplacement	Diamètres (mm)	Longueurs (m)
Chemin de la Pépinière	PE 160 et PE 125	235
Chemin de Montcalia	PE 160	55
Route de Morlon/Chemin de la Belle-Luce	Fte 300 et PE 160	340
Impasse de la Halte	PE 160	60
Route de Riaz	Fte 400/250/150 et PE 160	350

3. Liaison Vaucens - Dally

Les travaux de réfection de la route de Riaz et de la rue du Cârô ont donné l'occasion de remplacer l'une des conduites de transport d'un diamètre de 400 mm reliant le réservoir de Vaucens à celui du Dally. Cette dernière revêt un caractère important dans le concept de distribution d'eau et de défense incendie de la zone industrielle de Planchy. La suite de la conduite en direction du réservoir de Vaucens sera rénovée plus tard lors des travaux de réfection des collecteurs de la rue du Cârô.



Conduites et travaux sur la rue du Cârô

4. Station de pompage de Bellevue : mise en service

La zone de Jéricho est alimentée par le réservoir de Vaucens mais à une pression qui était jusqu'alors insuffisante en raison de la faible différence d'altitude entre le réservoir et le quartier. La défense incendie pouvait être toutefois garantie grâce à des débits importants aux différentes bornes hydrantes.

Afin de fournir une pression d'alimentation adéquate dans cette zone, la réalisation d'une installation de mise en pression dans une chambre enterrée a été entreprise. Cette dernière, dont les travaux ont débuté en 2018, a été mise en service durant le premier semestre de l'année 2019. L'approvisionnement de la ville est désormais renforcé et permet une distribution d'eau et une défense incendie à une pression conforme aux normes dans la zone de Jéricho.

Dans ce contexte, la Ville de Bulle a aussi profité de la construction d'une nouvelle conduite reliant le réservoir de Vaucens au réseau de distribution de la commune pour réaliser un second point d'alimentation de la ville.

5. Consommation

En 2019, la Suisse a enregistré une température annuelle supérieure à la norme (1981-2010) de 1,1° C, ce qui correspond à la cinquième année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Ce fut aussi la cinquième année la plus ensoleillée depuis 100 ans. Les précipitations se sont pour leur part situées dans la norme.

Dans ce contexte, la consommation de la ville de Bulle et les ventes d'eau ont augmenté de 7 % durant l'année. Toutefois, les achats auprès d'EauSud SA n'ont augmenté que de 1,9 %. Cette faible augmentation auprès d'EauSud démontre que les captages de Pra de Mar ont davantage produit (+8,8 %), idem pour les captages industriels (+48 %). D'autre part, le taux de fuite est resté inférieur à 10 % durant cette période, ce qui démontre le bien-fondé du système de recherche de fuites.

12

Musée gruérien et Bibliothèque publique 83 | 91

Points forts 2019	page 83
Accueil du public	page 83
Activités de la bibliothèque	page 83
Activités du musée	page 86
Personnel de la bibliothèque et du musée	page 89
Infrastructures	page 89
Communication et promotion	page 90
La Commission du musée et de la bibliothèque	page 90
Partenaires	page 90
Remerciements	page 91

1. Points forts 2019

L'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique a fait l'objet d'un concours d'architecture. Le résultat, prometteur et respectueux du patrimoine, a été rendu public le 24 janvier 2020.

Le développement des offres pédagogiques répond aux besoins de nombreux enseignants. Tant à la bibliothèque qu'au musée, des classes de tous niveaux ont profité des animations proposées par les bibliothécaires, les animatrices et les guides.

2. Accueil du public

Au total, 114'700 personnes ont poussé la porte du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique en 2019 (112'600 en 2018), sans compter les bibliothèques scolaires Lec'Tour et Libellule.

Le musée a connu une bonne affluence avec 20'992 visiteurs (22'515 en 2018). La fréquentation dépasse les 20'000 personnes pour la seconde fois consécutive depuis 2013 et les efforts entrepris depuis 2017 dans le domaine des visites scolaires, de la médiation et du marketing portent leurs fruits. Les enfants constituent les 35 % des visiteurs et viennent en majorité du district. Les visiteurs adultes proviennent de manière constante pour 92 % de la Gruyère, du canton et de la Suisse romande ; seuls 4 % proviennent de Suisse alémanique et 4 % de l'étranger.

Le musée a assuré 52 visites du parcours en ville organisées pour 1'052 participants, dont 577 adultes et 475 enfants (43 visites pour 894 participants en 2018), 156 visites guidées (43 adultes et 113 scolaires) dans le musée (115 en 2018) ainsi que huit anniversaires.

Le programme d'activités a proposé 37 activités différentes et 18 offres pour le jeune public (dont certaines mensuellement). Tous les quatrièmes dimanches du mois, l'entrée est gratuite.

L'institution a reçu les habitants de la commune ayant atteint l'âge de la retraite, les nouveaux citoyens de 18 ans et les commissions seniors du district. Elle a aussi participé à l'accueil des nouveaux habitants et a organisé les visites guidées de la ville à cette occasion.

3. Activités de la bibliothèque

Accueil et prêt

Le total des prêts et prolongations de Bulle (Condémine) s'élève à 142'414 en 2019 (137'441 en 2018), soit 4'973 prêts de plus qu'en 2018. Lec'Tour connaît une très légère baisse avec 10'234 prêts (10'381 en 2018). Pour sa première année complète d'activité, Libellule a enregistré 10'861 prêts. Le nombre total de prêts (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève ainsi à 163'509 pour l'année 2019 (152'190 en 2018), soit 11'319 prêts supplémentaires. Ce résultat montre que les bibliothèques répondent aux besoins des utilisateurs, tant au niveau des collections que des conseils et des animations.

La bibliothèque offre plusieurs services aux lecteurs afin d'augmenter l'attractivité de ses collections : livres en langues étrangères loués auprès de Bibliomedia et changés deux fois par année, prêts entre bibliothèques dans toute la Suisse, accès gratuit aux plateformes de documents numériques FReBOOKS (livres, livres audio et musique, en français, en allemand et en anglais).

Afin de faciliter la recherche dans les documentaires, la bibliothèque a mis en chantier une nouvelle signalétique pour l'espace jeunesse. L'artiste Danielle Elamari en a imaginé et réalisé les dessins. Cette signalétique a été mise en place début 2020 à Bulle, à Lec'Tour et à Libellule.

Les usagers de la bibliothèque

En 2019, le lectorat comprend 5'117 lecteurs actifs (4'896 en 2018) et se répartit de la manière suivante: 43 % sont des élèves du Cercle scolaire Bulle-Morlon, 36 % des adultes, 5 % des étudiants, 16 % des enfants hors cercle scolaire ou pas encore scolarisés.

La population de la commune de Bulle représente 66 % du lectorat.

Réseau des bibliothèques scolaires

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites à visée pédagogique et ludique pour les élèves de 1H à 8H. Ces activités identiques sont proposées sur les trois sites: à Bulle (36 animations), à Lec'tour (21 animations) et à Libellule (41 animations).

La bibliothèque principale a offert encore les activités suivantes: Chasse au trésor (16 classes), Albertine et Germano Zullo (38 classes), Semaine contre le racisme (8 classes), *Etat des lieux* – Daniel Savary (17 classes) et Journée des droits de l'enfant (4 classes).

Les bibliothécaires ont préparé 160 malles thématiques en 2019. L'accueil extrascolaire de la Condémine reçoit des caisses de livres changées trois fois par année et les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de La Léchère empruntent désormais les livres dans leur bibliothèque respective Lec'Tour et Libellule.

Le site scolaire de la Vudalla a accueilli deux auteurs suisses pour la jeunesse, Germano Zullo et Albertine. A cette occasion, la bibliothèque a créé une caisse d'activités 5 minutes en lien avec les albums ainsi que deux animations en lien avec les différentes étapes de création d'un livre (niveaux 1H-4H) et un parallèle avec la création d'un livre au Moyen Age avec découverte de quelques livres des fonds patrimoniaux (niveaux 5H-8H).

Etat des lieux – Daniel Savary

La Commission bibliothèque scolaire a imaginé des activités pour faire découvrir le travail de peinture de Daniel Savary: une activité autour des cinq sens en lien avec les tableaux de la série *Lieux oubliés* (1H-4H) et des ateliers présentant les différentes étapes du travail de Daniel Savary ainsi que sur les émotions que chacun peut ressentir devant un tableau (5H-8H).

La bibliothèque a collaboré avec le Service de la jeunesse et le Service de l'intégration pour la Semaine contre le racisme et la Journée des droits de l'enfant.

Les bibliothécaires remercient le chef du Service des écoles, les responsables d'établissement ainsi que les enseignants membres de la Commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration tout au long de l'année.

Animations

Plus de 400 personnes sont venues au Samedi des bibliothèques fribourgeoises, sur le thème « Promenons-nous dans la science ». La bibliothèque a collaboré avec des professeurs du Collège du Sud pour les expériences de physique et de chimie et avec la ludothèque de Bulle pour les casse-têtes et les jeux de logique. La bibliothèque proposait également de découvrir des objets des collections du musée (métiers disparus et contes), de fabriquer une toupie pour les plus petits et d'essayer les illusions d'optique.

Plusieurs animations fidélisent le jeune public tout au long de l'année: Né pour lire pour les enfants jusqu'à 3 ans, Histoires du mercredi pour les 4-8 ans, Samedi, ça te dit pour les 6-12 ans. Certaines activités sont reconduites chaque année, comme l'accueil des nouveaux retraités et la journée des nouveaux habitants.

A l'occasion de la Nuit du conte, la bibliothèque a accueilli les conteuses de la troupe Pomme poire et contepote ainsi que le conteur-musicien Olivier Fasel. Des moments magiques suivis par plus de 140 personnes de tous les âges.

La bibliothèque a participé pour la première fois à la Journée des familles gruériennes, à Espace Gruyère. Elle a communiqué essentiellement sur les animations pour les petits (distribution du coffret Né pour lire) et a proposé un coin lecture avec une baignoire transformée en canapé et un espace bricolage pour créer des marque-pages.

Acquisitions et catalogue

En 2019, la bibliothèque a acheté 2'459 documents, soit 978 pour le secteur jeunesse et 1'481 pour le secteur adulte. Elle a également acheté 422 livres pour la bibliothèque scolaire Lec'Tour et 729 pour la bibliothèque scolaire Libellule.

A fin 2019, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait 42'852 documents en libre-accès, dont 17'246 pour la jeunesse, 26'762 en magasins et 252 dans les bureaux. Lec'Tour comptabilise 5'651 documents et Libellule 4'594 documents.

La Bibliothèque de Bulle a créé 731 notices et s'est raccrochée à 1'927 notices existantes pour Bulle, 37 notices créées et 324 raccrochages pour Lec'Tour, ainsi que 337 notices créées et 561 raccrochages pour Libellule dans le catalogue informatisé Virtua.

En 2019, 819 livres du secteur adulte et 801 livres du secteur jeunesse ont été désherbés.

Réseaux de bibliothèques et infrastructures

En raison de l'arrêt du réseau RERO fin 2020, la bibliothèque a réfléchi à son avenir (seule, nouveau réseau romand, réseau bullois, etc.). Le choix s'est porté sur le nouveau réseau en préparation et la Ville de Bulle a signé une lettre d'intention pour permettre à la Bibliothèque de Bulle d'entrer sur RERO21. Elle sera bibliothèque pilote dans ce projet.

La bibliothèque a participé de manière active à l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture en vue de l'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique ainsi qu'aux séances du jury afin d'apporter les informations nécessaires sur la bibliothèque, ses besoins futurs et son fonctionnement.

En 2021, la Bibliothèque de Bulle ne sera plus une bibliothèque associée de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU), puisqu'elle n'adhérera pas au réseau SLSP choisi par la BCU. Par conséquent, certains accords devront être trouvés avec la BCU, notamment pour permettre aux lecteurs bullois d'accéder aux différentes plateformes de FReBOOKS.

Madame Hahling rédigera son travail de master sur les bornes de prêt automatique et leur mise en route à la Bibliothèque de Bulle. Prévu dans un premier temps pour l'agrandissement de l'institution, les bornes de prêt automatique seront introduites en 2021 au vu de l'utilisation grandissante de la bibliothèque.

4. Activités du musée

Exposition permanente

La direction a lancé une réflexion sur l'évolution de l'exposition permanente à mener en parallèle des travaux d'agrandissement de l'institution.

Des appareils audiovisuels ont dû être remplacés. En collaboration avec les surveillantes et le technicien du musée, les conservateurs ont établi une liste des travaux de maintenance à réaliser pour maintenir le bon état de l'exposition permanente.

Expositions temporaires

En 2019, le Musée gruérien a inauguré la 200^e exposition temporaire réalisée depuis 1978 :

- *Conquistador. Nicolas Savary. Sur les pas de Louis de Boccard, explorateur suisse dans le Nouveau monde* (27.01-21.04.2019). Cette exposition réalisée en coproduction avec le Musée de l'Élysée a également été présentée à Asuncion (Paraguay) du 12 juin au 23 août 2019, avec le soutien de Pro Helvetia.
- *LAIT – Or blanc fribourgeois. De la traite à la table, le lait parcourt l'histoire et l'économie du canton de Fribourg* (18.05-10.11.2019). En collaboration avec l'historienne Anne Philipona. Le programme commun avec le Musée d'histoire naturelle a rassemblé plus de 50 animations proposées sur le thème dans 13 musées du canton. Les visites avec atelier, préparées et réalisées en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle, ont connu un franc succès auprès des classes primaires et des CO.
- *Les armaillis en carte postale, du chalet à la Fête des vigneron* (18.05-13.10.2019). Dans Trésors des collections, les chalets et les armaillis dans les cartes postales du libraire bullois Charles Morel ; costumes et souvenirs des Fêtes de 1819 à 1999.
- *Etat des lieux. Daniel Savary, peinture* (24.11.2019-29.03.2020). Paysages et intérieurs, des émotions transcrites en matière colorée. Visites animées par la bibliothèque scolaire pour les classes du primaire. Dans Trésors des collections, accrochage d'œuvres des peintres que Daniel Savary a côtoyés.

Visites guidées, médiation

Le carnet-agenda *Programme des activités* a été édité deux fois en 2019 (28+32 pages et une brochure avec les activités pour enfants).

Les guides et animatrices ont assuré 43 visites sur le parcours historique en ville et 156 visites guidées ou animées au musée (115 en 2018), dont cinq en allemand mais aucune en anglais.

Des classes ont bénéficié de 113 de ces visites, dont 70 pour une visite-atelier dans le cadre de l'exposition temporaire *LAIT – Or blanc fribourgeois*. Un dossier pédagogique adapté à chaque degré scolaire (1H-11H) a été rédigé en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle. Il a été accepté et mis en ligne par le programme Culture & Ecole.

L'offre Fêtons la Bénichon a été validée en 2019 par Culture & Ecole et deux dossiers sont en préparation pour étoffer l'offre proposée en 2020.

En 2019, l'équipe a animé huit anniversaires et a accueilli à la bibliothèque les enfants inscrits aux Passeport vacances de la Gruyère, de la Glâne et de Payerne.

La Nuit des musées du 9 novembre a été organisée par l'association Musées en Gruyère et à Bulle par les Amis du Musée. Le bracelet payant donnait accès à la manifestation et permettait d'en financer la promotion. Sur le thème « Les musées c'est sport », les treize musées participants ont mobilisé de nombreux bénévoles et reçu la visite de 7'000 visiteurs, dont de nombreuses familles. Un nombre record de 1'601 visiteurs ont participé aux animations proposées par le Musée gruérien, et 650 au château de Bulle, dont 150 enfants. *L'after* de la Nuit des musées en Gruyère à Ebullition a attiré 300 personnes.

Sous le thème général des couleurs, les Journées du patrimoine à Bulle ont permis à 258 participants de découvrir des photographies couleur de Bulle projetées dans le donjon du château, la chapelle du bâtiment Sainte-Croix et les vitraux de l'église en compagnie des guides du musée, en collaboration avec le Service des biens culturels du canton de Fribourg.

Le donjon du château de Bulle a été ouvert au public pour la deuxième année consécutive en 2019 (ouverture en 2018 de tous les châteaux et fortifications du canton dans le cadre de l'année du patrimoine). La période d'ouverture était six semaines plus longue qu'en 2018. Les compteurs ont dénombré 13'858 entrées, contre 12'140 en 2018. Bulle est le seul site avec Estavayer (5'245/6'371) dont la fréquentation a augmenté. Tous les autres sites du canton ont vu leur fréquentation diminuer, l'effet de nouveauté étant passé. Ces chiffres sont de bon augure pour le développement du parcours historique et du tourisme en ville de Bulle.

Les visites commentées du parcours historique ont connu en 2019 une très bonne fréquentation avec 52 visites organisées pour 1'052 participants, dont 577 adultes et 475 enfants (43 visites pour 894 participants en 2018). C'est la première fois que la fréquentation dépasse le millier de participants depuis la création du parcours en 2013. Les visites commentées du Marché folklorique ont été suivies par 100 personnes. Environ 300 personnes ont participé au concours organisé pendant l'été. Ces statistiques sont incluses dans les statistiques générales du musée. Le tirage au sort a été effectué par le musée et les gagnants informés par courrier.

Le musée a accueilli un large public lors d'événements comme la Chasse aux J'œufs de Pâques, la Fête de la musique ou la remise des attestations de cours de français pour les nouveaux arrivants.

Tourisme

Les conservateurs sont membres des comités de La Gruyère Tourisme, de la Société de développement de Bulle et environs et de l'association Musées en Gruyère. Une promotion commune a été réalisée avec trois autres sites de la Gruyère. Un mandat de promotion-marketing orienté vers le web et les réseaux sociaux a été attribué par le musée à La Gruyère Tourisme. Il sera renouvelé dans les années qui viennent.

Le concours du Parcours historique en ville de Bulle, diffusé en ville notamment à l'occasion du Marché folklorique, a rencontré du succès avec 754 bulletins de participation.

Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2019, 1'992 nouvelles fiches d'inventaire ont été créées et documentées, ce qui porte à 44'705 le nombre de pièces répertoriées dans la base de données du musée (documents d'archives, tableaux, dessins et sculptures, gravures et imprimés, objets, photographies).

Des prêts ont été consentis au Musée historique de Berne, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg et au Musée du Pays-d'Enhaut.

Dons et acquisitions

Le musée a reçu 33 lots de dons (de nombreuses peintures notamment de J. Reichlen, Messerli et Cesa, des documents, des photographies, des vêtements dont des costumes d'armailles des Fêtes des vigneron 1999 et 2019, trois poyas, de la documentation sur les poyas).

Tous les dons ont été triés et de nombreuses propositions déclinées afin de ne pas encombrer les réserves de doublons ou de pièces sans documentation ou sans lien avec la région.

Le musée a acquis deux œuvres de l'exposition *Papiers découpés* en 2018, des tableaux d'E. Reichlen et de M. Grossliquet et divers documents, ainsi que, à l'occasion de leurs expositions, des œuvres de Nicolas Savary et de Daniel Savary.

Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Conformément aux statuts du Fonds d'acquisition, l'appel a été publié sur le site internet de la Ville de Bulle et transmis par voie de presse et à Visarte. Le Fonds a reçu dans les délais dix dossiers. Le jury a décidé de cinq acquisitions :

- David Brühlhart, « Le chagrin des icebergs », sept dessins ;
- Christian Dupré, trois photos de la série « Himalaya, 30 ans de photographies, 2016 » ;
- Thanassis Fouradoulas, « Hôma/la terre/the soil », film 4K (3 min. 48) ;
- Vincent Levrat, trois photographies, « Frifri#01 » 1 et 4 et « Armailli » ;
- Romano P. Riedo, une série de 12 images choisies par le jury et quatre images acquises par le musée.

Recherches, conférences et publications

Le musée a ouvert 34 dossiers de recherches de photographies contenant 386 fichiers. La majeure partie des images ont été fournies en échange de contreparties (rabais, communication, exemplaires justificatifs de livres).

Plusieurs dizaines de demandes de renseignements de professionnels ou du public, nécessitant parfois des recherches importantes, ont été traitées par les conservateurs (publication Pro Fribourg sur Roger Bohnenblust, recherche d'un spécialiste en musique mécanique sur l'entreprise Charrière et Cie de Bulle, signalétique de la vallée de la Jogne, etc.).

Les conservateurs ont rédigé plusieurs articles et fourni de l'iconographie pour le journal *L'Ami du Musée* et pour les *Cahiers du Musée gruérien*, dont le nouveau numéro *Etat de santé* a paru en octobre 2019. Un article a été fourni par Isabelle Raboud pour l'ouvrage *Le raclette* édité au Musée de Bagnes, une critique du livre *Des cloches et des hommes* à la *Revue historique vaudoise*. Isabelle Raboud a donné des conférences sur les traditions alimentaires au Musée de Prangins et à Fourchette verte et a participé à de nombreux débats et émissions sur des thèmes du patrimoine immatériel.

Le Musée gruérien a soutenu la publication de l'ouvrage *Conquistador* de Nicolas Savary, qui accompagne l'exposition du même nom. Des brochures en français, en anglais et en allemand ont été publiées à l'attention des visiteurs de l'exposition. Christophe Mauron et Carine Cornaz-Bays, historienne, ont publié des articles consacrés à l'explorateur fribourgeois Louis de Bocard dans le magazine *Passé simple* et dans les *Annales* de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

A l'occasion de l'exposition *Etat des lieux*, le musée a permis à Daniel Savary d'éditer un catalogue avec un texte d'Isabelle Daccord.

Patrimoine immatériel

Sur mandat du Service cantonal de la culture, le musée a piloté le projet Traditions vivantes en images animé par Mélanie Rouiller. Le financement en est géré par la Société des Amis du Musée. Le projet a été conclu à Morat au début 2019 avec la réalisation *La Guss* exposée au Musée de Morat. L'œuvre, propriété de l'Etat, a ensuite été stockée par le Musée gruérien. Les photos du projet Traditions vivantes en images ont été archivées dans l'inventaire du musée. Le rapport final a été rendu au Service de la culture et à Pro Helvetia. Le #tradifri sera modéré jusqu'en 2020 par Mélanie Rouiller.

A l'occasion de la Fête des vigneron, Isabelle Raboud a participé à plusieurs émissions sur le thème du *Ranz des vaches*. Le descriptif de cet élément a été actualisé auprès de l'Office fédéral de la culture. Isabelle Raboud a suivi les travaux du projet international IMP (Patrimoine immatériel et musées) et a contribué à la publication et à la déclaration finales.

5. Personnel de la bibliothèque et du musée

A fin 2019, l'institution occupe des collaborateurs fixes pour l'équivalent de 12,5 postes pleins et du personnel auxiliaire pour l'équivalent d'environ un poste. A la suite du départ de Christelle Grangier, le poste a été mis deux fois au concours et Héloïse Hahling a été engagée à 50 % au 1^{er} décembre.

Le mandat de Salomé Lutz pour la conservation physique des photographies a été mené à terme.

Grâce aux aides accordées par l'Etat pour les dossiers pédagogiques et les animations réalisées, un mandat pour la médiation culturelle a été réalisé par Sophie Menétrey pour mettre à jour les dossiers pédagogiques du musée.

Le civiliste Lucas-Emeric Zosso a notamment travaillé sur les statistiques de l'institution et l'inventaire des collections.

Plusieurs personnes ont été engagées ponctuellement pour les vernissages et apéritifs, pour assurer la présence aux marchés folkloriques (prestations remboursées par les Amis du Musée).

L'ensemble du personnel a participé à des formations continues et à une journée de formation à la Bibliothèque de la Cité et au Musée d'ethnographie de Genève.

6. Infrastructures

Le concours d'architecture pour l'agrandissement du bâtiment du musée et de la bibliothèque a été réalisé. Les responsables de la bibliothèque, du musée et du bâtiment ont participé aux travaux du jury. Les résultats ont été rendus publics le 24 janvier 2020 avec une exposition des projets et un rapport sous forme de brochure. Le premier prix a été attribué au projet « Pivoine », de Sergison Bates architects à Londres, associé au bureau genevois Jaccaud Spicher architectes associés.

Christophe Mauron a participé au groupe de travail à propos du château de Bulle.

Le passage à la GED, gestion informatisée des documents, n'a pas pu se dérouler en juin et a été différé au printemps 2020.

Un devis important a dû être établi pour l'entretien du système de la climatisation afin d'éviter une panne du compresseur.

7. Communication et promotion

Selon le document media planning mis en place depuis deux ans, 55 opérations différentes de communication ont été réalisées par le musée en 2019: promotion des expositions temporaires, de l'exposition permanente et des événements. Une étude réalisée auprès des visiteurs et le traitement des données statistiques récoltées par la réception permettront de mieux cibler la communication (affichage, annonces, web et réseaux sociaux dans le canton, en Suisse romande et au-delà).

Avec l'aide des Amis du Musée, un stand a été animé lors des huit marchés folkloriques de l'été. Un stand sur l'exposition *LAIT* a été présentée à la Nuit des musées à Fribourg et la cloche interactive réalisée pour le 100^e anniversaire de l'institution a été montrée plusieurs mois au Musée du papier peint à Mézières et à La Maison du Gruyère.

8. La Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique a tenu trois séances. Elle est présidée par Nicolas Wyssmueller, conseiller communal en charge de la culture et du musée, puis Sébastien Lauper dès septembre 2019. Les procès-verbaux des séances ont été acceptés par le Conseil communal.

9. Partenaires

Le Musée gruérien a participé à l'Association des musées du canton de Fribourg et à Musées en Gruyère. Isabelle Raboud a été élue en août à la présidence de l'Association des musées suisses (AMS). Sa nomination à la Commission suisse pour l'UNESCO a été reconduite pour la législature 2020-2024.

Le Musée gruérien assume le mandat du canton pour le patrimoine immatériel et les traditions vivantes et répond aux nombreuses sollicitations sur le sujet.

La Société des Amis du Musée gruérien a apporté un soutien essentiel. Christophe Mauron a participé au groupe de travail qui a créé une nouvelle formule pour le journal *L'Ami* diffusé quatre fois l'an à 2'600 exemplaires. La Société a organisé trois sorties, des conférences et la Nuit des musées. Elle a initié une commission Générations. Elle a également pu soutenir les expositions et activités grâce au partenariat avec les Banques Raiffeisen Moléson et au don de la Loterie Romande.

La Loterie Romande

La Loterie Romande a fait un don aux bibliothèques publiques fribourgeoises. Celle de Bulle a reçu Fr. 5'000.--.

L'organe cantonal a accordé pour 2019 un don de Fr. 40'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour la réalisation de l'exposition sur le thème du lait.

Culture & Ecole

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite.

10. Remerciements

Le musée et la bibliothèque remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur soutien à la dynamique de l'institution. Grâce aux animations de qualité et aux prestations attentives proposées par le personnel, des publics divers et des enfants plus nombreux ont fréquenté la bibliothèque et le musée. De nombreux moments de convivialité ont été créés pour le public, avec l'aide des Amis du Musée et des bénévoles. Ces échanges et contacts autour du livre et du patrimoine soulignent l'importance de la Bibliothèque publique et du Musée gruérien tant pour les habitants de Bulle et de la Gruyère que pour tout le Sud du canton.

Bulle, le 21 avril 2020

Le Conseil communal